



N° 84F0210XIF au catalogue

Naissances

2003



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1746).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel **infostats@statcan.ca**

Site Web **www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 84F0210XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique sur la santé

Naissances

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2005

N° 84F0210XIF au catalogue

ISSN 1710-5293

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 84F0210XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits saillants	5
Analyse	6
Naissances	6
Mortinaissances	7
Produits connexes	8
Tableaux statistiques	
1 Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada	12
2 Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires	13
2-1 Mois	13
2-2 Âge de la mère	14
2-3 Âge moyen de la mère	15
2-4 Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité	16
2-5 État matrimonial de la mère	17
2-6 Poids à la naissance, moyenne et médiane	18
3 Naissances vivantes, Canada	19
3-1 Âge et état matrimonial de la mère	19
3-2 Âge et parité de la mère	20
4 Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires	21
4-1 Hommes et femmes	21
4-2 Hommes	23
4-3 Femmes	25
5 Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires	27
5-1 Hommes et femmes	27
5-2 Hommes	29
5-3 Femmes	31
6 Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada	33
6-1 Indicateurs de poids à la naissance	33
6-2 Indicateurs des semaines de gestation	34

Table des matières – suite

7	Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation), Canada, provinces et territoires	35
8	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires	36
8-1	Type de naissance (simple ou multiple)	36
8-2	Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)	37

Qualité des données, concepts et méthodologie

Définitions	39
Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances	43
Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances	48
Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires	54
Notes	56

Faits saillants

- Près de la moitié des femmes au Canada qui ont donné naissance à un enfant en 2003 étaient âgées de 30 ans et plus, selon de nouvelles données sur les naissances. En fait, en Ontario et en Colombie-Britannique, la majorité des femmes qui ont accouché en 2003 avaient 30 ans et plus.
- La tendance à long terme notée chez les femmes canadiennes semble ainsi se confirmer, car elles attendent de plus en plus longtemps pour fonder une famille. Il y a deux décennies, les trois quarts des mères donnant naissance avaient moins de 30 ans.
- Au total, 335 202 bébés sont nés en 2003 au Canada, ce qui correspond à une hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente.
- Le taux brut de natalité, c'est-à-dire le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants, est passé à 10,6 en 2003, récupérant légèrement par rapport au creux sans précédent atteint en 2002.
- Au cours des dix dernières années, le nombre de naissances et le taux brut de natalité n'ont augmenté que deux fois : en 2001 et en 2003.
- L'âge moyen des femmes qui ont donné naissance à un enfant au Canada en 2003 était de 29,6 ans, ce qui s'inscrit dans une tendance à la hausse qui persiste depuis longtemps. Il y a deux décennies, l'âge moyen était de 26,9 ans.
- L'âge moyen des femmes au moment de la naissance d'un premier enfant était de 28,0 ans en 2003. Les mères ayant la moyenne d'âge la plus élevée au moment de la naissance d'un premier enfant (28,8 ans) se trouvaient en Colombie-Britannique, suivie de près par l'Ontario (28,7 ans).
- Un faible poids à la naissance demeure depuis longtemps une préoccupation sur le plan de la santé publique d'autant qu'il est intimement lié à un mauvais état de santé chez l'enfant ainsi qu'à la mortalité infantile.
- Les mères dont l'âge se situe aux points limites du continuum d'âge à la naissance ont les taux les plus élevés d'enfant ayant un faible poids à la naissance. En 2003, 6,7 % des enfants nés de mères adolescentes, et la même proportion d'enfants nés de mères âgées de 35 à 39 ans, pesaient moins de 2 500 grammes à la naissance.
- Toutefois, ce sont les mères âgées de 40 ans et plus qui ont donné naissance à la proportion la plus élevée d'enfants avec un faible poids à la naissance, 8,4 % en 2003.
- La très grande majorité des enfants nés au Canada ont un poids normal au moment de leur naissance. Moins de 6 % des enfants nés en 2003 pesaient moins de 2 500 grammes à leur naissance, une proportion qui est demeurée constante tout au cours des deux dernières décennies.
- L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie. En 2003, il a augmenté légèrement, passant à 1,53 enfant par femme, comparativement à 1,50 en 2002.
- Le nombre de mortinaissances survenues à 28 semaines de gestation ou plus, c'est-à-dire de morts fœtales tardives, a très peu changé en 2003 en comparaison avec celui de 2002.
- En 2003, 1 027 enfants sont mort-nés, ce qui représente une très légère diminution par rapport aux 1 208 décès survenus en 2002. Le nombre de mortinaissances de 2003 est le plus petit nombre jamais observé.

Analyse

Naissances

Près de la moitié des femmes au Canada qui ont donné naissance à un enfant en 2003 étaient âgées de 30 ans et plus, selon de nouvelles données sur les naissances. En fait, en Ontario et en Colombie-Britannique, la majorité des femmes qui ont accouché en 2003 avaient 30 ans et plus.

La tendance à long terme notée chez les femmes canadiennes semble ainsi se confirmer, car elles attendent de plus en plus longtemps pour fonder une famille. Il y a deux décennies, les trois quarts des mères donnant naissance avaient moins de 30 ans.

Au niveau national, en 2003, 48 % des mères étaient âgées de 30 ans et plus à la naissance de leur enfant. Tandis que 52 %, avaient moins de 30 ans. Toutefois, en Ontario, 54 % étaient âgées de 30 ans et plus, tout comme 53 % en Colombie-Britannique.

Depuis 1999 en Ontario et depuis 2001 en Colombie-Britannique, la majorité des femmes qui ont donné naissance à un enfant étaient des mères plus âgées.

Au Nunavut, on observe la situation inverse. Ainsi, plus des trois quarts (77 %) des femmes qui ont donné naissance à un enfant dans ce territoire avaient moins de 30 ans.

Au total, 335 202 bébés sont nés en 2003 au Canada, ce qui correspond à une hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente.

Légère hausse du taux brut de natalité

Le taux brut de natalité, c'est-à-dire le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants, est passé à 10,6 en 2003, récupérant légèrement par rapport au creux sans précédent atteint en 2002.

Au cours des dix dernières années, le nombre de naissances et le taux brut de natalité n'ont augmenté que deux fois : en 2001 et en 2003.

En 2003, le nombre de naissances a augmenté dans toutes les provinces et dans tous les territoires, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Yukon, où de légères baisses ont été observées.

Parmi les provinces, le gain le plus marqué, soit 6,7 %, s'est produit à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui ont connu l'augmentation la plus forte du nombre de naissances au Canada, soit 10,4 %.

L'Alberta et la Colombie-Britannique présentent un contraste intéressant. Le nombre de naissances enregistrées dans ces deux provinces était à peu près égal, soit environ 40 300. Le nombre de naissances a augmenté de 4,1 % en Alberta, mais de seulement 1,1 % en Colombie-Britannique. De façon concrète, cela représente un gain de près de 1 600 bébés en Alberta, mais de seulement 431 en Colombie-Britannique.

Par conséquent, le taux brut de natalité en Alberta était de 12,8 naissances pour 1 000 habitants en 2003, comparativement à 9,8 en Colombie-Britannique.

L'âge moyen suit la tendance à long terme à la hausse

L'âge moyen des femmes qui ont donné naissance à un enfant au Canada en 2003 était de 29,6 ans, ce qui s'inscrit dans une tendance à la hausse qui persiste depuis longtemps. Il y a deux décennies, l'âge moyen était de 26,9 ans.

Les mères les plus âgées en moyenne se retrouvaient en Ontario et en Colombie-Britannique (30,3 ans et 30,2 ans respectivement), tandis que les plus jeunes se retrouvaient au Nunavut (25,3 ans).

L'âge moyen des femmes au moment de la naissance d'un premier enfant était de 28,0 ans en 2003. Les mères ayant la moyenne d'âge la plus élevée au moment de la naissance d'un premier enfant (28,8 ans) se trouvaient en Colombie-Britannique, suivie de près par l'Ontario (28,7 ans).

C'est au Nunavut qu'on retrouvait les mères les plus jeunes (21,7 ans en moyenne) au moment de la naissance d'un premier enfant.

Faible poids à la naissance : plus fréquent chez les mères plus jeunes et plus âgées

Un faible poids à la naissance demeure depuis longtemps une préoccupation sur le plan de la santé publique d'autant qu'il est intimement lié à un mauvais état de santé chez l'enfant ainsi qu'à la mortalité infantile.

Les mères dont l'âge se situe aux points limites du continuum d'âge à la naissance ont les taux les plus élevés d'enfant ayant un faible poids à la naissance. En 2003, 6,7 % des enfants nés de mères adolescentes, et la même proportion d'enfants nés de mères âgées de 35 à 39 ans, pesaient moins de 2 500 grammes à la naissance.

Toutefois, ce sont les mères âgées de 40 ans et plus qui ont donné naissance à la proportion la plus élevée d'enfants avec un faible poids à la naissance, 8,4 % en 2003.

La très grande majorité des enfants nés au Canada ont un poids normal au moment de leur naissance. Moins de 6 % des enfants nés en 2003 pesaient moins de 2 500 grammes à leur naissance, une proportion qui est demeurée constante tout au cours des deux dernières décennies.

Légère hausse de l'indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie. En 2003, il a augmenté légèrement, passant à 1,53 enfant par femme, comparativement à 1,50 en 2002.

L'indice synthétique de fécondité le plus faible jamais enregistré au Canada l'a été en 2000, année où il s'établissait à 1,49 enfant par femme.

Le Nunavut continue d'avoir l'indice synthétique de fécondité le plus élevé de toutes les provinces et de tous les territoires au Canada (3,1 enfants par femme en 2003), suivi par les Territoires du Nord-Ouest (2,0 enfants par femme).

Par contre, Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré l'indice synthétique de fécondité le plus faible, soit 1,3 enfant par femme en 2003.

Quoique l'âge des mères à la naissance d'un premier enfant y ait été le plus élevé au pays, l'Ontario et la Colombie-Britannique n'ont pas pour autant les plus faibles indices synthétiques de fécondité.

En 2003, l'indice synthétique de fécondité en Ontario était de 1,5 enfant par femme, au milieu de la fourchette, tandis qu'il était de 1,4 enfant par femme en Colombie-Britannique, cette province se classant au troisième rang des indices les plus faibles.

Mortinaissances

Le nombre de mortinaissances survenues à 28 semaines de gestation ou plus, c'est-à-dire de morts fœtales tardives, a très peu changé en 2003 en comparaison avec celui de 2002.

En 2003, 1 027 enfants sont mort-nés, ce qui représente une très légère diminution par rapport aux 1 208 décès survenus en 2002. Le nombre de mortinaissances de 2003 est le plus petit nombre jamais observé.

En 2003, tel que cela a été le cas en 2002, on a enregistré 3,1 morts fœtales tardives pour 1 000 naissances totales (nombre total de naissances vivantes et de mortinaissances survenues à 28 semaines de gestation ou plus).

Depuis 1990, le taux de morts fœtales tardives demeure inférieur à quatre décès pour 1 000 naissances totales.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

82-224-X Issues de la grossesse

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

102-0019	Espérance de vie sans limitation d'activité - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0020	Espérance de vie ajustée sur la santé - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces, territoires et régions sociosanitaires
102-0030	Mortalité infantile, selon le sexe et le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires
102-0125	Espérance de vie - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires (Indicateurs comparables, 2004)
102-0207	Mortalité infantile, selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0208	Mortalité périnatale, selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0504	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-0506	Mortalité infantile, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada
102-0507	Mortalité infantile, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
102-0508	Mortalité périnatale et composantes, Canada, provinces et territoires
102-0511	Espérance de vie - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4005	Faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes), selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4203	Enfants de faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes), selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-4501	Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada

102-4502	Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires
102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4504	Naissances vivantes, âge moyen de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4505	Naissances vivantes, taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge, et indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires
102-4506	Naissances vivantes, selon l'état matrimonial de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4507	Naissances vivantes, selon l'âge et l'état matrimonial de la mère, Canada
102-4508	Naissances vivantes, selon l'âge et la parité de la mère, Canada
102-4509	Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4510	Naissances vivantes, poids à la naissance, moyenne et médiane, selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4511	Naissances vivantes, indicateurs de poids à la naissance, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4512	Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4513	Naissances vivantes, indicateurs des semaines de gestation, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4514	Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation), Canada, provinces et territoires
102-4515	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le type (simple ou multiple), Canada, provinces et territoires
102-4516	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier), Canada, provinces et territoires
106-9002	Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
106-9024	Avortements provoqués, selon le groupe d'âge, Canada
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires
051-0013	Naissances selon le sexe, Canada, provinces et territoires
051-0035	Composantes de l'accroissement démographique, divisions de recensement et régions métropolitaines de recensement, frontières du recensement de 2001
053-0001	État civil, naissances, décès et mariages

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3234	Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Le Canada en statistiques - Naissances et taux de natalité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Décès et taux de mortalité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Composantes de la croissance démographiques, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Mariages, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Taux de mortalité infantile, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Espérance de vie sans incapacité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Avortements provoqués selon le groupe d'âge*
- *Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence*
- *Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge*

Tableaux statistiques

Tableau 1

Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement¹, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	États-Unis	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
2003									
Total, Canada et autres	335 548	35	335 513	4 629	1 389	8 646	7 255	72 838	131 938
Canada	335 202	35	335 167	4 627	1 389	8 643	7 244	72 797	131 781
Terre-Neuve-et-Labrador	4 629	0	4 629	4 605	1	2	1	8	10
Île-du-Prince-Édouard	1 417	0	1 417	1	1 384	28	2	0	1
Nouvelle-Écosse	8 650	0	8 650	1	0	8 554	79	2	13
Nouveau-Brunswick	7 117	0	7 117	1	2	36	7 071	4	2
Québec	73 905	4	73 901	7	0	2	80	72 725	1 086
Ontario	130 927	27	130 900	7	1	3	7	47	130 603
Manitoba	13 940	0	13 940	1	0	2	0	1	6
Saskatchewan	12 038	0	12 038	0	0	0	0	0	5
Alberta	40 287	1	40 286	0	0	4	2	2	14
Colombie-Britannique	40 496	1	40 495	0	1	1	2	2	22
Territoire du Yukon	335	0	335	0	0	0	0	0	1
Territoires du Nord-Ouest	701	0	701	3	0	5	0	1	5
Nunavut	758	0	758	1	0	6	0	5	13
Inconnu	2	2	0	0	0	0	0	0	0
À l'extérieur du Canada	346	...	346	2	0	3	11	41	157

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
2003									
Total, Canada et autres	335 548	335 513	14 392	12 123	40 337	40 479	334	729	424
Canada	335 202	335 167	14 376	12 117	40 313	40 401	326	729	424
Terre-Neuve-et-Labrador	4 629	4 629	0	0	0	2	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	1 417	1 417	0	0	0	1	0	0	0
Nouvelle-Écosse	8 650	8 650	0	0	0	1	0	0	0
Nouveau-Brunswick	7 117	7 117	0	0	1	0	0	0	0
Québec	73 905	73 901	0	0	0	1	0	0	0
Ontario	130 927	130 900	214	3	5	8	0	0	2
Manitoba	13 940	13 940	13 818	101	7	4	0	0	0
Saskatchewan	12 038	12 038	165	11 664	200	4	0	0	0
Alberta	40 287	40 286	5	339	39 863	56	0	1	0
Colombie-Britannique	40 496	40 495	2	4	157	40 296	8	0	0
Territoire du Yukon	335	335	0	2	4	10	318	0	0
Territoires du Nord-Ouest	701	701	1	4	53	15	0	614	0
Nunavut	758	758	171	0	23	3	0	114	422
Inconnu	2	0	0	0	0	0	0	0	0
À l'extérieur du Canada	346	346	16	6	24	78	8	0	0

1. La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère et sur le lieu de l'événement.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — *Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4501)*

Tableau 2-1

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Mois

Lieu de résidence de la mère	Total	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
nombre													
2003													
Canada	335 202	26 290	24 908	28 101	27 856	29 415	28 215	30 300	28 997	29 559	28 828	26 108	26 625
Terre-Neuve-et-Labrador	4 629	313	358	394	393	385	375	458	380	396	427	359	391
Île-du-Prince-Édouard	1 417	102	105	117	125	130	131	126	126	127	124	105	99
Nouvelle-Écosse	8 650	680	647	722	760	769	697	782	761	789	787	637	619
Nouveau-Brunswick	7 117	593	567	578	585	637	574	620	622	617	647	533	544
Québec	73 905	5 728	5 426	6 039	6 327	6 478	6 118	6 726	6 463	6 646	6 430	5 680	5 844
Ontario	130 927	10 261	9 691	10 905	10 687	11 419	10 965	11 850	11 412	11 595	11 150	10 476	10 516
Manitoba	13 940	1 043	1 034	1 212	1 090	1 263	1 136	1 230	1 265	1 227	1 232	1 111	1 097
Saskatchewan	12 038	962	878	1 060	1 036	1 062	1 015	1 074	980	1 094	987	939	951
Alberta	40 287	3 183	2 970	3 465	3 321	3 544	3 447	3 757	3 484	3 397	3 472	2 997	3 250
Colombie-Britannique	40 496	3 263	3 086	3 464	3 386	3 586	3 580	3 519	3 365	3 510	3 437	3 133	3 167
Territoire du Yukon	335	28	22	20	24	24	33	36	29	34	26	26	33
Territoires du Nord-Ouest	701	64	61	58	57	58	67	55	57	64	55	55	50
Nunavut	758	70	62	67	65	60	77	67	52	63	54	57	64
Inconnu	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
pourcentage													
Canada	100,0	7,8	7,4	8,4	8,3	8,8	8,4	9,0	8,7	8,8	8,6	7,8	7,9
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	6,8	7,7	8,5	8,5	8,3	8,1	9,9	8,2	8,6	9,2	7,8	8,4
Île-du-Prince-Édouard	100,0	7,2	7,4	8,3	8,8	9,2	9,2	8,9	8,9	9,0	8,8	7,4	7,0
Nouvelle-Écosse	100,0	7,9	7,5	8,3	8,8	8,9	8,1	9,0	8,8	9,1	9,1	7,4	7,2
Nouveau-Brunswick	100,0	8,3	8,0	8,1	8,2	9,0	8,1	8,7	8,7	8,7	9,1	7,5	7,6
Québec	100,0	7,8	7,3	8,2	8,6	8,8	8,3	9,1	8,7	9,0	8,7	7,7	7,9
Ontario	100,0	7,8	7,4	8,3	8,2	8,7	8,4	9,1	8,7	8,9	8,5	8,0	8,0
Manitoba	100,0	7,5	7,4	8,7	7,8	9,1	8,1	8,8	9,1	8,8	8,8	8,0	7,9
Saskatchewan	100,0	8,0	7,3	8,8	8,6	8,8	8,4	8,9	8,1	9,1	8,2	7,8	7,9
Alberta	100,0	7,9	7,4	8,6	8,2	8,8	8,6	9,3	8,6	8,4	8,6	7,4	8,1
Colombie-Britannique	100,0	8,1	7,6	8,6	8,4	8,9	8,8	8,7	8,3	8,7	8,5	7,7	7,8
Territoire du Yukon	100,0	8,4	6,6	6,0	7,2	7,2	9,9	10,7	8,7	10,1	7,8	7,8	9,9
Territoires du Nord-Ouest	100,0	9,1	8,7	8,3	8,1	8,3	9,6	7,8	8,1	9,1	7,8	7,8	7,1
Nunavut	100,0	9,2	8,2	8,8	8,6	7,9	10,2	8,8	6,9	8,3	7,1	7,5	8,4
Inconnu	100,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4502)

Tableau 2-3

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Âge moyen de la mère¹

Lieu de résidence de la mère	Âge moyen de la mère
2003	
Canada	29,1
Terre-Neuve-et-Labrador	28,1
Île-du-Prince-Édouard	28,1
Nouvelle-Écosse	28,5
Nouveau-Brunswick	27,8
Québec	28,7
Ontario	29,8
Manitoba	27,7
Saskatchewan	27,1
Alberta	28,5
Colombie-Britannique	29,7
Territoire du Yukon	28,2
Territoires du Nord-Ouest	27,6
Nunavut	24,8
Inconnu	30,0

1. Pour calculer l'âge moyen de la mère, pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement, et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen dans ce tableau.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4504)*

Tableau 2-4

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité

Lieu de résidence de la mère	Taux de fécondité par groupe d'âge (femmes) ^{1, 2}							Taux brut ⁵ de natalité, naissances vivantes pour 1 000 personnes	Indice ⁶ synthétique de fécondité pour 1 000 femmes
	15 à 19 ³ ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ⁴ ans		
2003									
Canada	14,5	52,7	98,6	93,7	38,7	6,5	0,3	10,6	1 525,1
Terre-Neuve-et-Labrador	16,9	53,9	90,2	75,3	24,8	2,5	0,1	8,9	1 318,6
Île-du-Prince-Édouard	18,8	61,3	108,2	91,4	32,1	4,6	0,2	10,3	1 582,8
Nouvelle-Écosse	15,3	54,6	89,2	82,2	30,0	4,4	0,2	9,2	1 379,0
Nouveau-Brunswick	18,7	64,1	99,3	72,9	24,3	3,3	0,1	9,5	1 413,8
Québec	11,5	53,4	107,2	87,7	32,1	4,8	0,2	9,9	1 484,4
Ontario	11,8	43,7	92,5	98,8	43,5	7,8	0,3	10,7	1 491,8
Manitoba	30,4	78,5	110,3	98,4	36,8	5,7	0,3	12,0	1 802,5
Saskatchewan	32,0	85,2	122,9	94,7	32,4	5,1	0,2	12,1	1 863,2
Alberta	19,1	68,8	109,6	101,3	41,3	7,1	0,3	12,8	1 737,5
Colombie-Britannique	10,9	43,6	85,6	89,1	42,0	7,5	0,4	9,8	1 395,2
Territoire du Yukon	22,7	70,9	90,2	80,1	29,2	10,6	0,0	11,0	1 518,4
Territoires du Nord-Ouest	44,9	109,0	99,8	102,2	42,9	9,6	1,4	16,6	2 049,0
Nunavut	119,8	202,4	147,8	99,3	40,5	9,8	1,3	26,0	3 104,4

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Taux de fécondité par âge (TFA) est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.

3. Les naissances vivantes issues des femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

4. Les naissances vivantes issues des femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.

5. Les estimations de population utilisées pour calculer les taux de naissance et de fécondité en 2003 sont les estimations postcensitaires mises à jour au 1er juillet 2003, rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Ces estimations de population figurent dans la publication « Statistiques démographiques annuelles, 2004 » (no 91-213-XIB/XPB au catalogue).

6. L'indice synthétique de fécondité est une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c'est-à-dire, le nombre d'années dans chaque groupe d'âge).

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances* Base de données sur les naissances, et *Division de la démographie (estimations de la population) (Tableau CANSIM 102-4505)*

Tableau 2-5

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — État matrimonial de la mère

Lieu de résidence de la mère	État matrimonial de la mère						Non déclaré
	Total	Célibataire (jamais mariée)	Mariée	Veuve	Divorcée	Séparée	
nombre							
2003							
Canada	335 202	83 488	213 999	247	3 283	1 365	32 820
Terre-Neuve-et-Labrador	4 629	1 868	2 626	7	56	49	23
Île-du-Prince-Édouard	1 417	456	951	0	4	0	6
Nouvelle-Écosse	8 650	3 111	5 345	3	121	2	68
Nouveau-Brunswick	7 117	2 750	4 064	15	128	156	4
Québec	73 905	40 961	30 148	118	1 339	303	1 036
Ontario	130 927	17 025	96 937	38	413	11	16 503
Manitoba	13 940	4 781	8 627	17	276	209	30
Saskatchewan	12 038	4 509	6 925	14	235	4	351
Alberta	40 287	134	29 077	1	7	1	11 067
Colombie-Britannique	40 496	6 895	28 682	32	679	616	3 592
Territoire du Yukon	335	173	147	0	9	1	5
Territoires du Nord-Ouest	701	303	294	1	13	9	81
Nunavut	758	522	175	1	3	4	53
Inconnu	2	0	1	0	0	0	1
pourcentage							
Canada	100,0	24,9	63,8	0,1	1,0	0,4	9,8
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	40,4	56,7	0,2	1,2	1,1	0,5
Île-du-Prince-Édouard	100,0	32,2	67,1	0,0	0,3	0,0	0,4
Nouvelle-Écosse	100,0	36,0	61,8	0,0	1,4	0,0	0,8
Nouveau-Brunswick	100,0	38,6	57,1	0,2	1,8	2,2	0,1
Québec	100,0	55,4	40,8	0,2	1,8	0,4	1,4
Ontario	100,0	13,0	74,0	0,0	0,3	0,0	12,6
Manitoba	100,0	34,3	61,9	0,1	2,0	1,5	0,2
Saskatchewan	100,0	37,5	57,5	0,1	2,0	0,0	2,9
Alberta	100,0	0,3	72,2	0,0	0,0	0,0	27,5
Colombie-Britannique	100,0	17,0	70,8	0,1	1,7	1,5	8,9
Territoire du Yukon	100,0	51,6	43,9	0,0	2,7	0,3	1,5
Territoires du Nord-Ouest	100,0	43,2	41,9	0,1	1,9	1,3	11,6
Nunavut	100,0	68,9	23,1	0,1	0,4	0,5	7,0
Inconnu	100,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	50,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4506)

Tableau 2-6

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Poids à la naissance, moyenne et médiane

Lieu de résidence de la mère	Poids à la naissance					
	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	moyenne ¹	médiane ²	moyenne ¹	médiane ²	moyenne ¹	médiane ²
	grammes					
2003						
Canada	3 395	3 425	3 454	3 486	3 332	3 360
Terre-Neuve-et-Labrador	3 465	3 500	3 531	3 570	3 398	3 440
Île-du-Prince-Édouard	3 488	3 520	3 556	3 622	3 419	3 430
Nouvelle-Écosse	3 435	3 458	3 482	3 515	3 385	3 410
Nouveau-Brunswick	3 445	3 461	3 508	3 521	3 382	3 400
Québec	3 361	3 390	3 420	3 450	3 299	3 325
Ontario	3 391	3 420	3 453	3 486	3 325	3 350
Manitoba	3 467	3 498	3 521	3 557	3 410	3 430
Saskatchewan	3 449	3 480	3 507	3 550	3 389	3 420
Alberta	3 375	3 408	3 430	3 470	3 317	3 350
Colombie-Britannique	3 415	3 440	3 472	3 502	3 355	3 380
Territoire du Yukon	3 479	3 544	3 484	3 578	3 474	3 526
Territoires du Nord-Ouest	3 510	3 544	3 543	3 600	3 477	3 487
Nunavut	3 369	3 402	3 448	3 459	3 287	3 370
Inconnu	3 563	3 563	0	0	3 563	3 563

1. Pour calculer le poids moyen à la naissance, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance), et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.

2. La médiane des poids à la naissance correspond à la valeur centrale des poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant. Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4510)*

Tableau 3-1

Naissances vivantes, Canada — Âge et état matrimonial de la mère

État matrimonial de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non ² déclaré
	nombre									
2003										
Total	335 202	97	14 848	56 377	103 148	103 607	47 851	8 864	346	64
Célibataire (jamais mariée)	83 488	95	10 093	25 612	25 512	14 761	6 250	1 124	38	3
Mariée	213 999	1	1 121	20 587	67 894	80 660	36 928	6 535	267	6
Veuve	247	0	2	15	45	84	70	30	0	1
Divorcée	3 283	0	5	136	688	1 174	984	281	15	0
Séparée	1 365	0	25	193	401	398	279	67	2	0
Non déclaré	32 820	1	3 602	9 834	8 608	6 530	3 340	827	24	54
	pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Célibataire (jamais mariée)	24,9	97,9	68,0	45,4	24,7	14,2	13,1	12,7	11,0	4,7
Mariée	63,8	1,0	7,5	36,5	65,8	77,9	77,2	73,7	77,2	9,4
Veuve	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,0	1,6
Divorcée	1,0	0,0	0,0	0,2	0,7	1,1	2,1	3,2	4,3	0,0
Séparée	0,4	0,0	0,2	0,3	0,4	0,4	0,6	0,8	0,6	0,0
Non déclaré	9,8	1,0	24,3	17,4	8,3	6,3	7,0	9,3	6,9	84,4

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4507)*

Tableau 3-2

Naissances vivantes, Canada — Âge et parité de la mère

Parité de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non déclaré ²
	nombre									
2003										
Total	335 202	97	14 848	56 377	103 148	103 607	47 851	8 864	346	64
Première naissance vivante	150 620	94	12 598	33 315	50 237	38 508	13 446	2 334	79	9
Deuxième naissance vivante	117 232	1	1 997	16 809	35 425	41 242	18 729	2 936	84	9
Troisième naissance vivante	44 482	2	220	4 756	11 974	15 976	9 723	1 761	65	5
Quatrième naissance vivante	13 949	0	19	1 149	3 597	4 882	3 435	820	46	1
Cinquième naissance vivante	4 842	0	0	256	1 240	1 665	1 215	440	25	1
Sixième naissance vivante	2 018	0	0	56	445	695	596	212	14	0
Septième naissance vivante	927	0	1	16	137	336	311	118	8	0
Huitième naissance vivante	466	0	0	2	51	161	177	70	5	0
Neuvième naissance vivante	261	0	0	0	16	73	107	62	3	0
Dixième naissance vivante et plus	287	0	0	0	6	47	109	109	16	0
Non déclarée	118	0	13	18	20	22	3	2	1	39
	pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Première naissance vivante	44,9	96,9	84,8	59,1	48,7	37,2	28,1	26,3	22,8	14,1
Deuxième naissance vivante	35,0	1,0	13,4	29,8	34,3	39,8	39,1	33,1	24,3	14,1
Troisième naissance vivante	13,3	2,1	1,5	8,4	11,6	15,4	20,3	19,9	18,8	7,8
Quatrième naissance vivante	4,2	0,0	0,1	2,0	3,5	4,7	7,2	9,3	13,3	1,6
Cinquième naissance vivante	1,4	0,0	0,0	0,5	1,2	1,6	2,5	5,0	7,2	1,6
Sixième naissance vivante	0,6	0,0	0,0	0,1	0,4	0,7	1,2	2,4	4,0	0,0
Septième naissance vivante	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,6	1,3	2,3	0,0
Huitième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,8	1,4	0,0
Neuvième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,7	0,9	0,0
Dixième naissance vivante et plus	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2	4,6	0,0
Non déclarée	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	60,9

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4508)*

Tableau 4-1

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
	nombre						
2003							
Total	335 202	4 629	1 417	8 650	7 117	73 905	130 927
Moins de 500 grammes	323	4	4	13	2	73	76
500 à 1 499 grammes	3 010	42	14	76	57	644	1 233
500 à 749 grammes	524	9	1	14	7	114	190
750 à 999 grammes	666	7	1	15	17	153	267
1 000 à 1 249 grammes	777	15	7	21	16	149	332
1 250 à 1 499 grammes	1 043	11	5	26	17	228	444
1 500 à 2 499 grammes	16 227	214	41	400	307	3 470	6 624
1 500 à 1 749 grammes	1 441	19	6	44	27	302	589
1 750 à 1 999 grammes	2 418	45	5	65	43	487	1 006
2 000 à 2 249 grammes	4 157	49	16	101	71	880	1 690
2 250 à 2 499 grammes	8 211	101	14	190	166	1 801	3 339
2 500 à 4 499 grammes	307 670	4 216	1 312	7 912	6 553	67 892	120 082
2 500 à 2 749 grammes	16 680	192	54	392	303	3 822	6 660
2 750 à 2 999 grammes	31 827	345	119	745	622	7 566	12 552
3 000 à 3 249 grammes	53 415	654	201	1 275	1 060	12 496	20 972
3 250 à 3 499 grammes	65 783	850	245	1 662	1 392	14 955	25 782
3 500 à 3 749 grammes	60 770	862	283	1 576	1 275	13 324	23 502
3 750 à 3 999 grammes	43 362	671	203	1 232	1 027	8 975	16 691
4 000 à 4 249 grammes	24 112	415	143	689	578	4 665	9 279
4 250 à 4 499 grammes	11 721	227	64	341	296	2 089	4 644
4 500 grammes et plus	7 083	134	46	247	197	1 063	2 867
4 500 à 4 749 grammes	4 587	80	27	159	134	731	1 825
4 750 à 4 999 grammes	1 662	36	11	66	39	229	694
5 000 à 5 249 grammes	576	13	6	14	13	67	245
5 250 à 5 499 grammes	175	4	2	7	8	25	72
5 500 grammes et plus	83	1	0	1	3	11	31
Non déclaré	889	19	0	2	1	763	45
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,9	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,5	0,2	0,2	0,2	0,3
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,8	4,6	2,9	4,6	4,3	4,7	5,1
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	1,0	0,4	0,8	0,6	0,7	0,8
2 000 à 2 249 grammes	1,2	1,1	1,1	1,2	1,0	1,2	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,4	2,2	1,0	2,2	2,3	2,4	2,6
2 500 à 4 499 grammes	91,8	91,1	92,6	91,5	92,1	91,9	91,7
2 500 à 2 749 grammes	5,0	4,1	3,8	4,5	4,3	5,2	5,1
2 750 à 2 999 grammes	9,5	7,5	8,4	8,6	8,7	10,2	9,6
3 000 à 3 249 grammes	15,9	14,1	14,2	14,7	14,9	16,9	16,0
3 250 à 3 499 grammes	19,6	18,4	17,3	19,2	19,6	20,2	19,7
3 500 à 3 749 grammes	18,1	18,6	20,0	18,2	17,9	18,0	18,0
3 750 à 3 999 grammes	12,9	14,5	14,3	14,2	14,4	12,1	12,7
4 000 à 4 249 grammes	7,2	9,0	10,1	8,0	8,1	6,3	7,1
4 250 à 4 499 grammes	3,5	4,9	4,5	3,9	4,2	2,8	3,5
4 500 grammes et plus	2,1	2,9	3,2	2,9	2,8	1,4	2,2
4 500 à 4 749 grammes	1,4	1,7	1,9	1,8	1,9	1,0	1,4
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,8	0,8	0,8	0,5	0,3	0,5
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 4-1 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	335 202	13 940	12 038	40 287	40 496	335	701	758	2
Moins de 500 grammes	323	30	8	65	41	3	4	0	0
500 à 1 499 grammes	3 010	112	106	381	326	3	6	10	0
500 à 749 grammes	524	27	27	75	59	0	0	1	0
750 à 999 grammes	666	25	19	77	82	2	0	1	0
1 000 à 1 249 grammes	777	25	27	98	81	0	3	3	0
1 250 à 1 499 grammes	1 043	35	33	131	104	1	3	5	0
1 500 à 2 499 grammes	16 227	620	557	2 093	1 809	11	31	50	0
1 500 à 1 749 grammes	1 441	55	50	201	133	2	3	10	0
1 750 à 1 999 grammes	2 418	98	89	312	255	0	4	9	0
2 000 à 2 249 grammes	4 157	166	145	559	459	2	8	11	0
2 250 à 2 499 grammes	8 211	301	273	1 021	962	7	16	20	0
2 500 à 4 499 grammes	307 670	12 722	11 031	36 956	37 374	311	626	681	2
2 500 à 2 749 grammes	16 680	618	521	2 143	1 914	10	24	27	0
2 750 à 2 999 grammes	31 827	1 070	973	3 913	3 777	30	51	64	0
3 000 à 3 249 grammes	53 415	1 949	1 748	6 446	6 367	44	85	118	0
3 250 à 3 499 grammes	65 783	2 573	2 228	7 905	7 848	58	129	155	1
3 500 à 3 749 grammes	60 770	2 597	2 295	7 302	7 439	57	117	140	1
3 750 à 3 999 grammes	43 362	2 053	1 696	5 154	5 400	63	106	91	0
4 000 à 4 249 grammes	24 112	1 179	1 055	2 781	3 159	34	76	59	0
4 250 à 4 499 grammes	11 721	683	515	1 312	1 470	15	38	27	0
4 500 grammes et plus	7 083	456	332	790	902	7	29	13	0
4 500 à 4 749 grammes	4 587	286	194	530	595	3	14	9	0
4 750 à 4 999 grammes	1 662	116	87	169	200	4	10	1	0
5 000 à 5 249 grammes	576	39	40	62	70	0	5	2	0
5 250 à 5 499 grammes	175	11	7	19	20	0	0	0	0
5 500 grammes et plus	83	4	4	10	17	0	0	1	0
Non déclaré	889	0	4	2	44	0	5	4	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,9	0,6	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	1,3	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,0	0,1	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,4	0,4	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,7	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,8	4,4	4,6	5,2	4,5	3,3	4,4	6,6	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3	0,6	0,4	1,3	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,7	0,8	0,6	0,0	0,6	1,2	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,2	1,2	1,2	1,4	1,1	0,6	1,1	1,5	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,4	2,2	2,3	2,5	2,4	2,1	2,3	2,6	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,8	91,3	91,6	91,7	92,3	92,8	89,3	89,8	100,0
2 500 à 2 749 grammes	5,0	4,4	4,3	5,3	4,7	3,0	3,4	3,6	0,0
2 750 à 2 999 grammes	9,5	7,7	8,1	9,7	9,3	9,0	7,3	8,4	0,0
3 000 à 3 249 grammes	15,9	14,0	14,5	16,0	15,7	13,1	12,1	15,6	0,0
3 250 à 3 499 grammes	19,6	18,5	18,5	19,6	19,4	17,3	18,4	20,4	50,0
3 500 à 3 749 grammes	18,1	18,6	19,1	18,1	18,4	17,0	16,7	18,5	50,0
3 750 à 3 999 grammes	12,9	14,7	14,1	12,8	13,3	18,8	15,1	12,0	0,0
4 000 à 4 249 grammes	7,2	8,5	8,8	6,9	7,8	10,1	10,8	7,8	0,0
4 250 à 4 499 grammes	3,5	4,9	4,3	3,3	3,6	4,5	5,4	3,6	0,0
4 500 grammes et plus	2,1	3,3	2,8	2,0	2,2	2,1	4,1	1,7	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,4	2,1	1,6	1,3	1,5	0,9	2,0	1,2	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,8	0,7	0,4	0,5	1,2	1,4	0,1	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,0	0,7	0,3	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7	0,5	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 4-2

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
2003							
Total	171 691	2 341	710	4 476	3 560	37 936	67 124
Moins de 500 grammes	154	2	2	9	0	27	30
500 à 1 499 grammes	1 555	20	6	40	29	366	616
500 à 749 grammes	283	5	1	10	4	65	93
750 à 999 grammes	361	3	1	9	8	93	147
1 000 à 1 249 grammes	394	7	3	9	7	88	162
1 250 à 1 499 grammes	517	5	1	12	10	120	214
1 500 à 2 499 grammes	7 561	103	23	200	148	1 572	3 039
1 500 à 1 749 grammes	703	10	5	24	17	149	278
1 750 à 1 999 grammes	1 157	24	2	31	20	223	472
2 000 à 2 249 grammes	1 956	26	9	53	27	399	796
2 250 à 2 499 grammes	3 745	43	7	92	84	801	1 493
2 500 à 4 499 grammes	157 127	2 115	652	4 056	3 252	34 844	61 433
2 500 à 2 749 grammes	7 373	77	25	171	129	1 713	2 964
2 750 à 2 999 grammes	13 913	158	48	330	255	3 246	5 502
3 000 à 3 249 grammes	24 500	293	76	617	464	5 783	9 639
3 250 à 3 499 grammes	32 264	386	107	824	673	7 467	12 614
3 500 à 3 749 grammes	32 085	428	151	818	620	7 091	12 432
3 750 à 3 999 grammes	24 748	366	109	697	584	5 254	9 597
4 000 à 4 249 grammes	14 779	255	94	388	336	2 931	5 721
4 250 à 4 499 grammes	7 465	152	42	211	191	1 359	2 964
4 500 grammes et plus	4 854	90	27	170	131	752	1 982
4 500 à 4 749 grammes	3 132	52	17	109	87	519	1 258
4 750 à 4 999 grammes	1 128	27	6	46	27	152	476
5 000 à 5 249 grammes	401	7	3	10	9	50	170
5 250 à 5 499 grammes	134	3	1	5	6	24	55
5 500 grammes et plus	59	1	0	0	2	7	23
Non déclaré	440	11	0	1	0	375	24
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,4	4,4	3,2	4,5	4,2	4,1	4,5
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,7	0,5	0,5	0,4	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	1,0	0,3	0,7	0,6	0,6	0,7
2 000 à 2 249 grammes	1,1	1,1	1,3	1,2	0,8	1,1	1,2
2 250 à 2 499 grammes	2,2	1,8	1,0	2,1	2,4	2,1	2,2
2 500 à 4 499 grammes	91,5	90,3	91,8	90,6	91,3	91,8	91,5
2 500 à 2 749 grammes	4,3	3,3	3,5	3,8	3,6	4,5	4,4
2 750 à 2 999 grammes	8,1	6,7	6,8	7,4	7,2	8,6	8,2
3 000 à 3 249 grammes	14,3	12,5	10,7	13,8	13,0	15,2	14,4
3 250 à 3 499 grammes	18,8	16,5	15,1	18,4	18,9	19,7	18,8
3 500 à 3 749 grammes	18,7	18,3	21,3	18,3	17,4	18,7	18,5
3 750 à 3 999 grammes	14,4	15,6	15,4	15,6	16,4	13,8	14,3
4 000 à 4 249 grammes	8,6	10,9	13,2	8,7	9,4	7,7	8,5
4 250 à 4 499 grammes	4,3	6,5	5,9	4,7	5,4	3,6	4,4
4 500 grammes et plus	2,8	3,8	3,8	3,8	3,7	2,0	3,0
4 500 à 4 749 grammes	1,8	2,2	2,4	2,4	2,4	1,4	1,9
4 750 à 4 999 grammes	0,7	1,2	0,8	1,0	0,8	0,4	0,7
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	0,1	0,3
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 4-2 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	171 691	7 133	6 109	20 626	20 763	176	348	389	0
Moins de 500 grammes	154	18	4	37	22	2	1	0	0
500 à 1 499 grammes	1 555	58	59	194	159	2	4	2	0
500 à 749 grammes	283	14	19	39	33	0	0	0	0
750 à 999 grammes	361	12	11	43	32	2	0	0	0
1 000 à 1 249 grammes	394	14	13	48	39	0	2	2	0
1 250 à 1 499 grammes	517	18	16	64	55	0	2	0	0
1 500 à 2 499 grammes	7 561	301	256	1 032	838	7	18	24	0
1 500 à 1 749 grammes	703	31	29	96	59	1	2	2	0
1 750 à 1 999 grammes	1 157	47	44	167	117	0	3	7	0
2 000 à 2 249 grammes	1 956	80	72	272	210	2	6	4	0
2 250 à 2 499 grammes	3 745	143	111	497	452	4	7	11	0
2 500 à 4 499 grammes	157 127	6 459	5 571	18 816	19 110	160	305	354	0
2 500 à 2 749 grammes	7 373	269	228	945	832	6	8	6	0
2 750 à 2 999 grammes	13 913	476	408	1 705	1 723	16	23	23	0
3 000 à 3 249 grammes	24 500	884	771	2 927	2 926	17	41	62	0
3 250 à 3 499 grammes	32 264	1 251	1 081	3 898	3 793	32	56	82	0
3 500 à 3 749 grammes	32 085	1 314	1 209	3 868	3 990	28	59	77	0
3 750 à 3 999 grammes	24 748	1 131	930	2 923	3 014	32	58	53	0
4 000 à 4 249 grammes	14 779	710	617	1 709	1 919	21	41	37	0
4 250 à 4 499 grammes	7 465	424	327	841	913	8	19	14	0
4 500 grammes et plus	4 854	297	218	546	612	5	17	7	0
4 500 à 4 749 grammes	3 132	183	128	361	402	2	10	4	0
4 750 à 4 999 grammes	1 128	78	53	122	135	3	3	0	0
5 000 à 5 249 grammes	401	26	30	43	47	0	4	2	0
5 250 à 5 499 grammes	134	7	4	13	16	0	0	0	0
5 500 grammes et plus	59	3	3	7	12	0	0	1	0
Non déclaré	440	0	1	1	22	0	3	2	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	1,1	0,3	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	1,0	0,9	0,8	1,1	1,1	0,5	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,1	0,0	0,0	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,6	0,5	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,6	0,0	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,4	4,2	4,2	5,0	4,0	4,0	5,2	6,2	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,5	0,5	0,3	0,6	0,6	0,5	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,7	0,8	0,6	0,0	0,9	1,8	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,1	1,1	1,2	1,3	1,0	1,1	1,7	1,0	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,2	2,0	1,8	2,4	2,2	2,3	2,0	2,8	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,5	90,6	91,2	91,2	92,0	90,9	87,6	91,0	0,0
2 500 à 2 749 grammes	4,3	3,8	3,7	4,6	4,0	3,4	2,3	1,5	0,0
2 750 à 2 999 grammes	8,1	6,7	6,7	8,3	8,3	9,1	6,6	5,9	0,0
3 000 à 3 249 grammes	14,3	12,4	12,6	14,2	14,1	9,7	11,8	15,9	0,0
3 250 à 3 499 grammes	18,8	17,5	17,7	18,9	18,3	18,2	16,1	21,1	0,0
3 500 à 3 749 grammes	18,7	18,4	19,8	18,8	19,2	15,9	17,0	19,8	0,0
3 750 à 3 999 grammes	14,4	15,9	15,2	14,2	14,5	18,2	16,7	13,6	0,0
4 000 à 4 249 grammes	8,6	10,0	10,1	8,3	9,2	11,9	11,8	9,5	0,0
4 250 à 4 499 grammes	4,3	5,9	5,4	4,1	4,4	4,5	5,5	3,6	0,0
4 500 grammes et plus	2,8	4,2	3,6	2,6	2,9	2,8	4,9	1,8	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,8	2,6	2,1	1,8	1,9	1,1	2,9	1,0	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,7	1,1	0,9	0,6	0,7	1,7	0,9	0,0	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,4	0,5	0,2	0,2	0,0	1,1	0,5	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,9	0,5	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 4-3

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
2003							
Total	163 511	2 288	707	4 174	3 557	35 969	63 803
Moins de 500 grammes	169	2	2	4	2	46	46
500 à 1 499 grammes	1 455	22	8	36	28	278	617
500 à 749 grammes	241	4	0	4	3	49	97
750 à 999 grammes	305	4	0	6	9	60	120
1 000 à 1 249 grammes	383	8	4	12	9	61	170
1 250 à 1 499 grammes	526	6	4	14	7	108	230
1 500 à 2 499 grammes	8 666	111	18	200	159	1 898	3 585
1 500 à 1 749 grammes	738	9	1	20	10	153	311
1 750 à 1 999 grammes	1 261	21	3	34	23	264	534
2 000 à 2 249 grammes	2 201	23	7	48	44	481	894
2 250 à 2 499 grammes	4 466	58	7	98	82	1 000	1 846
2 500 à 4 499 grammes	150 543	2 101	660	3 856	3 301	33 048	58 649
2 500 à 2 749 grammes	9 307	115	29	221	174	2 109	3 696
2 750 à 2 999 grammes	17 914	187	71	415	367	4 320	7 050
3 000 à 3 249 grammes	28 915	361	125	658	596	6 713	11 333
3 250 à 3 499 grammes	33 519	464	138	838	719	7 488	13 168
3 500 à 3 749 grammes	28 685	434	132	758	655	6 233	11 070
3 750 à 3 999 grammes	18 614	305	94	535	443	3 721	7 094
4 000 à 4 249 grammes	9 333	160	49	301	242	1 734	3 558
4 250 à 4 499 grammes	4 256	75	22	130	105	730	1 680
4 500 grammes et plus	2 229	44	19	77	66	311	885
4 500 à 4 749 grammes	1 455	28	10	50	47	212	567
4 750 à 4 999 grammes	534	9	5	20	12	77	218
5 000 à 5 249 grammes	175	6	3	4	4	17	75
5 250 à 5 499 grammes	41	1	1	2	2	1	17
5 500 grammes et plus	24	0	0	1	1	4	8
Non déclaré	449	8	0	1	1	388	21
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	1,0	1,1	0,9	0,8	0,8	1,0
500 à 749 grammes	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,6	0,3	0,3	0,2	0,3
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,6	0,3	0,2	0,3	0,4
1 500 à 2 499 grammes	5,3	4,9	2,5	4,8	4,5	5,3	5,6
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,4	0,1	0,5	0,3	0,4	0,5
1 750 à 1 999 grammes	0,8	0,9	0,4	0,8	0,6	0,7	0,8
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	1,4
2 250 à 2 499 grammes	2,7	2,5	1,0	2,3	2,3	2,8	2,9
2 500 à 4 499 grammes	92,1	91,8	93,4	92,4	92,8	91,9	91,9
2 500 à 2 749 grammes	5,7	5,0	4,1	5,3	4,9	5,9	5,8
2 750 à 2 999 grammes	11,0	8,2	10,0	9,9	10,3	12,0	11,0
3 000 à 3 249 grammes	17,7	15,8	17,7	15,8	16,8	18,7	17,8
3 250 à 3 499 grammes	20,5	20,3	19,5	20,1	20,2	20,8	20,6
3 500 à 3 749 grammes	17,5	19,0	18,7	18,2	18,4	17,3	17,4
3 750 à 3 999 grammes	11,4	13,3	13,3	12,8	12,5	10,3	11,1
4 000 à 4 249 grammes	5,7	7,0	6,9	7,2	6,8	4,8	5,6
4 250 à 4 499 grammes	2,6	3,3	3,1	3,1	3,0	2,0	2,6
4 500 grammes et plus	1,4	1,9	2,7	1,8	1,9	0,9	1,4
4 500 à 4 749 grammes	0,9	1,2	1,4	1,2	1,3	0,6	0,9
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,4	0,7	0,5	0,3	0,2	0,3
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,3	0,4	0,1	0,1	0,0	0,1
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0

Tableau 4-3 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	163 511	6 807	5 929	19 661	19 733	159	353	369	2
Moins de 500 grammes	169	12	4	28	19	1	3	0	0
500 à 1 499 grammes	1 455	54	47	187	167	1	2	8	0
500 à 749 grammes	241	13	8	36	26	0	0	1	0
750 à 999 grammes	305	13	8	34	50	0	0	1	0
1 000 à 1 249 grammes	383	11	14	50	42	0	1	1	0
1 250 à 1 499 grammes	526	17	17	67	49	1	1	5	0
1 500 à 2 499 grammes	8 666	319	301	1 061	971	4	13	26	0
1 500 à 1 749 grammes	738	24	21	105	74	1	1	8	0
1 750 à 1 999 grammes	1 261	51	45	145	138	0	1	2	0
2 000 à 2 249 grammes	2 201	86	73	287	249	0	2	7	0
2 250 à 2 499 grammes	4 466	158	162	524	510	3	9	9	0
2 500 à 4 499 grammes	150 543	6 263	5 460	18 140	18 264	151	321	327	2
2 500 à 2 749 grammes	9 307	349	293	1 198	1 082	4	16	21	0
2 750 à 2 999 grammes	17 914	594	565	2 208	2 054	14	28	41	0
3 000 à 3 249 grammes	28 915	1 065	977	3 519	3 441	27	44	56	0
3 250 à 3 499 grammes	33 519	1 322	1 147	4 007	4 055	26	73	73	1
3 500 à 3 749 grammes	28 685	1 283	1 086	3 434	3 449	29	58	63	1
3 750 à 3 999 grammes	18 614	922	766	2 231	2 386	31	48	38	0
4 000 à 4 249 grammes	9 333	469	438	1 072	1 240	13	35	22	0
4 250 à 4 499 grammes	4 256	259	188	471	557	7	19	13	0
4 500 grammes et plus	2 229	159	114	244	290	2	12	6	0
4 500 à 4 749 grammes	1 455	103	66	169	193	1	4	5	0
4 750 à 4 999 grammes	534	38	34	47	65	1	7	1	0
5 000 à 5 249 grammes	175	13	10	19	23	0	1	0	0
5 250 à 5 499 grammes	41	4	3	6	4	0	0	0	0
5 500 grammes et plus	24	1	1	3	5	0	0	0	0
Non déclaré	449	0	3	1	22	0	2	2	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,6	0,8	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,8	1,0	0,8	0,6	0,6	2,2	0,0
500 à 749 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	0,3	0,3	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,6	0,3	1,4	0,0
1 500 à 2 499 grammes	5,3	4,7	5,1	5,4	4,9	2,5	3,7	7,0	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,6	0,3	2,2	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,0	0,3	0,5	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,3	1,2	1,5	1,3	0,0	0,6	1,9	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,7	2,3	2,7	2,7	2,6	1,9	2,5	2,4	0,0
2 500 à 4 499 grammes	92,1	92,0	92,1	92,3	92,6	95,0	90,9	88,6	100,0
2 500 à 2 749 grammes	5,7	5,1	4,9	6,1	5,5	2,5	4,5	5,7	0,0
2 750 à 2 999 grammes	11,0	8,7	9,5	11,2	10,4	8,8	7,9	11,1	0,0
3 000 à 3 249 grammes	17,7	15,6	16,5	17,9	17,4	17,0	12,5	15,2	0,0
3 250 à 3 499 grammes	20,5	19,4	19,3	20,4	20,5	16,4	20,7	19,8	50,0
3 500 à 3 749 grammes	17,5	18,8	18,3	17,5	17,5	18,2	16,4	17,1	50,0
3 750 à 3 999 grammes	11,4	13,5	12,9	11,3	12,1	19,5	13,6	10,3	0,0
4 000 à 4 249 grammes	5,7	6,9	7,4	5,5	6,3	8,2	9,9	6,0	0,0
4 250 à 4 499 grammes	2,6	3,8	3,2	2,4	2,8	4,4	5,4	3,5	0,0
4 500 grammes et plus	1,4	2,3	1,9	1,2	1,5	1,3	3,4	1,6	0,0
4 500 à 4 749 grammes	0,9	1,5	1,1	0,9	1,0	0,6	1,1	1,4	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,6	0,6	0,2	0,3	0,6	2,0	0,3	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,6	0,5	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 5-1

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
2003							
Total	335 202	4 629	1 417	8 650	7 117	73 905	130 927
42 semaines et plus	2 639	31	27	127	65	296	764
37 à 41 semaines	305 962	4 137	1 297	7 830	6 568	67 242	120 435
37 à 39 semaines	159 890	2 045	649	3 713	3 252	38 104	62 968
40 à 41 semaines	146 072	2 092	648	4 117	3 316	29 138	57 467
Moins de 37 semaines	25 708	353	93	692	484	5 740	9 686
28 à 36 semaines	24 207	339	87	646	463	5 408	9 160
28 à 31 semaines	2 402	41	16	61	47	488	980
32 à 33 semaines	3 062	49	12	86	53	621	1 220
34 à 36 semaines	18 743	249	59	499	363	4 299	6 960
20 à 27 semaines	1 467	11	5	43	21	322	524
20 à 23 semaines	447	5	3	14	3	98	115
24 à 27 semaines	1 020	6	2	29	18	224	409
Moins de 20 semaines	34	3	1	3	0	10	2
Non déclarées	893	108	0	1	0	627	42
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,8	0,7	1,9	1,5	0,9	0,4	0,6
37 à 41 semaines	91,3	89,4	91,5	90,5	92,3	91,0	92,0
37 à 39 semaines	47,7	44,2	45,8	42,9	45,7	51,6	48,1
40 à 41 semaines	43,6	45,2	45,7	47,6	46,6	39,4	43,9
Moins de 37 semaines	7,7	7,6	6,6	8,0	6,8	7,8	7,4
28 à 36 semaines	7,2	7,3	6,1	7,5	6,5	7,3	7,0
28 à 31 semaines	0,7	0,9	1,1	0,7	0,7	0,7	0,7
32 à 33 semaines	0,9	1,1	0,8	1,0	0,7	0,8	0,9
34 à 36 semaines	5,6	5,4	4,2	5,8	5,1	5,8	5,3
20 à 27 semaines	0,4	0,2	0,4	0,5	0,3	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0

Tableau 5-1 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	335 202	13 940	12 038	40 287	40 496	335	701	758	2
42 semaines et plus	2 639	370	191	411	329	14	11	3	0
37 à 41 semaines	305 962	12 444	10 952	36 318	37 185	298	610	644	2
37 à 39 semaines	159 890	5 781	5 238	18 466	18 901	121	253	397	2
40 à 41 semaines	146 072	6 663	5 714	17 852	18 284	177	357	247	0
Moins de 37 semaines	25 708	1 087	894	3 558	2 943	23	62	93	0
28 à 36 semaines	24 207	1 005	840	3 330	2 763	18	57	91	0
28 à 31 semaines	2 402	97	85	326	245	2	4	10	0
32 à 33 semaines	3 062	118	109	444	325	1	7	17	0
34 à 36 semaines	18 743	790	646	2 560	2 193	15	46	64	0
20 à 27 semaines	1 467	80	54	221	174	5	5	2	0
20 à 23 semaines	447	34	19	85	65	2	4	0	0
24 à 27 semaines	1 020	46	35	136	109	3	1	2	0
Moins de 20 semaines	34	2	0	7	6	0	0	0	0
Non déclarées	893	39	1	0	39	0	18	18	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,8	2,7	1,6	1,0	0,8	4,2	1,6	0,4	0,0
37 à 41 semaines	91,3	89,3	91,0	90,1	91,8	89,0	87,0	85,0	100,0
37 à 39 semaines	47,7	41,5	43,5	45,8	46,7	36,1	36,1	52,4	100,0
40 à 41 semaines	43,6	47,8	47,5	44,3	45,2	52,8	50,9	32,6	0,0
Moins de 37 semaines	7,7	7,8	7,4	8,8	7,3	6,9	8,8	12,3	0,0
28 à 36 semaines	7,2	7,2	7,0	8,3	6,8	5,4	8,1	12,0	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,7	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6	1,3	0,0
32 à 33 semaines	0,9	0,8	0,9	1,1	0,8	0,3	1,0	2,2	0,0
34 à 36 semaines	5,6	5,7	5,4	6,4	5,4	4,5	6,6	8,4	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,6	0,4	0,5	0,4	1,5	0,7	0,3	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,6	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,9	0,1	0,3	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	2,6	2,4	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 5-2

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2003							
Total	171 691	2 341	710	4 476	3 560	37 936	67 124
42 semaines et plus	1 413	20	16	63	40	163	417
37 à 41 semaines	156 089	2 071	653	4 039	3 269	34 394	61 538
37 à 39 semaines	82 047	1 011	329	1 934	1 607	19 505	32 426
40 à 41 semaines	74 042	1 060	324	2 105	1 662	14 889	29 112
Moins de 37 semaines	13 744	197	41	374	251	3 074	5 145
28 à 36 semaines	12 920	189	39	345	240	2 881	4 863
28 à 31 semaines	1 281	23	9	34	24	280	520
32 à 33 semaines	1 641	25	7	49	34	326	624
34 à 36 semaines	9 998	141	23	262	182	2 275	3 719
20 à 27 semaines	810	6	2	27	11	192	280
20 à 23 semaines	240	4	2	10	0	47	52
24 à 27 semaines	570	2	0	17	11	145	228
Moins de 20 semaines	14	2	0	2	0	1	2
Non déclarées	445	53	0	0	0	305	24
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,8	0,9	2,3	1,4	1,1	0,4	0,6
37 à 41 semaines	90,9	88,5	92,0	90,2	91,8	90,7	91,7
37 à 39 semaines	47,8	43,2	46,3	43,2	45,1	51,4	48,3
40 à 41 semaines	43,1	45,3	45,6	47,0	46,7	39,2	43,4
Moins de 37 semaines	8,0	8,4	5,8	8,4	7,1	8,1	7,7
28 à 36 semaines	7,5	8,1	5,5	7,7	6,7	7,6	7,2
28 à 31 semaines	0,7	1,0	1,3	0,8	0,7	0,7	0,8
32 à 33 semaines	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0	0,9	0,9
34 à 36 semaines	5,8	6,0	3,2	5,9	5,1	6,0	5,5
20 à 27 semaines	0,5	0,3	0,3	0,6	0,3	0,5	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,1	0,0	0,4	0,3	0,4	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0

Tableau 5-2 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	171 691	7 133	6 109	20 626	20 763	176	348	389	0
42 semaines et plus	1 413	198	95	215	173	8	3	2	0
37 à 41 semaines	156 089	6 314	5 558	18 494	18 972	152	299	336	0
37 à 39 semaines	82 047	2 930	2 680	9 501	9 714	69	128	213	0
40 à 41 semaines	74 042	3 384	2 878	8 993	9 258	83	171	123	0
Moins de 37 semaines	13 744	598	455	1 917	1 599	16	34	43	0
28 à 36 semaines	12 920	555	420	1 792	1 508	12	33	43	0
28 à 31 semaines	1 281	60	45	163	116	1	3	3	0
32 à 33 semaines	1 641	58	66	242	196	0	5	9	0
34 à 36 semaines	9 998	437	309	1 387	1 196	11	25	31	0
20 à 27 semaines	810	41	35	123	88	4	1	0	0
20 à 23 semaines	240	21	12	48	41	2	1	0	0
24 à 27 semaines	570	20	23	75	47	2	0	0	0
Moins de 20 semaines	14	2	0	2	3	0	0	0	0
Non déclarées	445	23	1	0	19	0	12	8	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
42 semaines et plus	0,8	2,8	1,6	1,0	0,8	4,5	0,9	0,5	0,0
37 à 41 semaines	90,9	88,5	91,0	89,7	91,4	86,4	85,9	86,4	0,0
37 à 39 semaines	47,8	41,1	43,9	46,1	46,8	39,2	36,8	54,8	0,0
40 à 41 semaines	43,1	47,4	47,1	43,6	44,6	47,2	49,1	31,6	0,0
Moins de 37 semaines	8,0	8,4	7,4	9,3	7,7	9,1	9,8	11,1	0,0
28 à 36 semaines	7,5	7,8	6,9	8,7	7,3	6,8	9,5	11,1	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,8	0,7	0,8	0,6	0,6	0,9	0,8	0,0
32 à 33 semaines	1,0	0,8	1,1	1,2	0,9	0,0	1,4	2,3	0,0
34 à 36 semaines	5,8	6,1	5,1	6,7	5,8	6,3	7,2	8,0	0,0
20 à 27 semaines	0,5	0,6	0,6	0,6	0,4	2,3	0,3	0,0	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	1,1	0,3	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	1,1	0,0	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	3,4	2,1	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 5-3

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2003							
Total	163 511	2 288	707	4 174	3 557	35 969	63 803
42 semaines et plus	1 226	11	11	64	25	133	347
37 à 41 semaines	149 873	2 066	644	3 791	3 299	32 848	58 897
37 à 39 semaines	77 843	1 034	320	1 779	1 645	18 599	30 542
40 à 41 semaines	72 030	1 032	324	2 012	1 654	14 249	28 355
Moins de 37 semaines	11 964	156	52	318	233	2 666	4 541
28 à 36 semaines	11 287	150	48	301	223	2 527	4 297
28 à 31 semaines	1 121	18	7	27	23	208	460
32 à 33 semaines	1 421	24	5	37	19	295	596
34 à 36 semaines	8 745	108	36	237	181	2 024	3 241
20 à 27 semaines	657	5	3	16	10	130	244
20 à 23 semaines	207	1	1	4	3	51	63
24 à 27 semaines	450	4	2	12	7	79	181
Moins de 20 semaines	20	1	1	1	0	9	0
Non déclarées	448	55	0	1	0	322	18
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,7	0,5	1,6	1,5	0,7	0,4	0,5
37 à 41 semaines	91,7	90,3	91,1	90,8	92,7	91,3	92,3
37 à 39 semaines	47,6	45,2	45,3	42,6	46,2	51,7	47,9
40 à 41 semaines	44,1	45,1	45,8	48,2	46,5	39,6	44,4
Moins de 37 semaines	7,3	6,8	7,4	7,6	6,6	7,4	7,1
28 à 36 semaines	6,9	6,6	6,8	7,2	6,3	7,0	6,7
28 à 31 semaines	0,7	0,8	1,0	0,6	0,6	0,6	0,7
32 à 33 semaines	0,9	1,0	0,7	0,9	0,5	0,8	0,9
34 à 36 semaines	5,3	4,7	5,1	5,7	5,1	5,6	5,1
20 à 27 semaines	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	2,4	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0

Tableau 5-3 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2003									
Total	163 511	6 807	5 929	19 661	19 733	159	353	369	2
42 semaines et plus	1 226	172	96	196	156	6	8	1	0
37 à 41 semaines	149 873	6 130	5 394	17 824	18 213	146	311	308	2
37 à 39 semaines	77 843	2 851	2 558	8 965	9 187	52	125	184	2
40 à 41 semaines	72 030	3 279	2 836	8 859	9 026	94	186	124	0
Moins de 37 semaines	11 964	489	439	1 641	1 344	7	28	50	0
28 à 36 semaines	11 287	450	420	1 538	1 255	6	24	48	0
28 à 31 semaines	1 121	37	40	163	129	1	1	7	0
32 à 33 semaines	1 421	60	43	202	129	1	2	8	0
34 à 36 semaines	8 745	353	337	1 173	997	4	21	33	0
20 à 27 semaines	657	39	19	98	86	1	4	2	0
20 à 23 semaines	207	13	7	37	24	0	3	0	0
24 à 27 semaines	450	26	12	61	62	1	1	2	0
Moins de 20 semaines	20	0	0	5	3	0	0	0	0
Non déclarées	448	16	0	0	20	0	6	10	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,7	2,5	1,6	1,0	0,8	3,8	2,3	0,3	0,0
37 à 41 semaines	91,7	90,1	91,0	90,7	92,3	91,8	88,1	83,5	100,0
37 à 39 semaines	47,6	41,9	43,1	45,6	46,6	32,7	35,4	49,9	100,0
40 à 41 semaines	44,1	48,2	47,8	45,1	45,7	59,1	52,7	33,6	0,0
Moins de 37 semaines	7,3	7,2	7,4	8,3	6,8	4,4	7,9	13,6	0,0
28 à 36 semaines	6,9	6,6	7,1	7,8	6,4	3,8	6,8	13,0	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,6	0,3	1,9	0,0
32 à 33 semaines	0,9	0,9	0,7	1,0	0,7	0,6	0,6	2,2	0,0
34 à 36 semaines	5,3	5,2	5,7	6,0	5,1	2,5	5,9	8,9	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,6	0,3	0,5	0,4	0,6	1,1	0,5	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,8	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,6	0,3	0,5	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	1,7	2,7	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 6-1

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs de poids à la naissance

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances ¹ vivantes	Poids à la naissance			
		Moins de 1 500 grammes	Moins de 2 500 grammes	2 500 à 4 499 grammes	4 500 grammes et plus
		nombre	pourcentage		
2003					
Âge de la mère, tous les âges²	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Moins de 20 ans	14 945	1,1	6,7	91,2	1,9
20 à 34 ans	263 132	0,9	5,5	92,1	2,1
35 à 49 ans	57 061	1,3	6,9	90,5	2,4
Non déclaré ³	64	0,0	3,1	35,9	1,6
Total, parité de la mère	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Première naissance vivante	150 620	1,1	6,2	91,9	1,6
Deuxième naissance vivante	117 232	0,8	5,1	92,4	2,2
Troisième naissance vivante et plus	67 232	1,1	6,3	90,5	3,0
Non déclarée	118	0,8	1,7	63,6	0,0
Total, état matrimonial de la mère	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Mariée	215 364	0,9	5,5	92,2	2,2
Non mariée	87 018	1,1	6,3	91,2	1,9
Non déclaré	32 820	1,4	7,0	90,7	2,1
Total, lieu de naissance de la mère	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Canada	249 428	0,9	5,6	91,7	2,4
À l'extérieur du Canada	81 004	1,1	6,4	92,1	1,4
Non déclaré	4 770	1,8	7,4	90,8	1,4
Hommes et femmes	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Hommes	171 691	1,0	5,4	91,5	2,8
Femmes	163 511	1,0	6,3	92,1	1,4
Total, types de naissance	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Simple	325 063	0,7	4,4	93,1	2,2
Multiple	10 139	9,9	51,0	48,8	0,0
Total, semaines de gestation	335 202	1,0	5,8	91,8	2,1
Moins de 28 semaines	1 501	97,7	98,4	0,7	0,0
28 à 36 semaines	24 207	7,6	50,9	48,7	0,2
37 à 41 semaines	305 962	0,0	1,9	95,7	2,2
42 semaines et plus	2 639	0,0	0,2	92,1	7,7
Non déclarées	893	0,9	4,3	76,1	1,2

1. Nombre de naissances vivantes comprend les naissances où le poids à la naissance est inconnu.

2. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

3. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4511)*

Tableau 6-2

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs des semaines de gestation

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances vivantes	Gestation		
		Moins de 37 semaines	37 à 41 semaines	42 semaines et plus
	nombre	pourcentage		
2003				
Âge de la mère, tous les âges ¹	335 202	7,7	91,3	0,8
Moins de 20 ans	14 945	8,4	90,1	1,3
20 à 34 ans	263 132	7,4	91,6	0,8
35 à 49 ans	57 061	8,9	90,2	0,7
Non déclaré ²	64	3,1	35,9	3,1
Total, parité de la mère	335 202	7,7	91,3	0,8
Première naissance vivante	150 620	7,9	90,9	1,0
Deuxième naissance vivante	117 232	6,9	92,3	0,5
Troisième naissance vivante et plus	67 232	8,5	90,4	0,8
Non déclarée	118	2,5	58,5	0,8
Total, état matrimonial de la mère	335 202	7,7	91,3	0,8
Mariée	215 364	7,3	91,8	0,8
Non mariée	87 018	8,1	90,5	0,8
Non déclaré	32 820	9,0	90,0	0,9
Total, lieu de naissance de la mère	335 202	7,7	91,3	0,8
Canada	249 428	7,8	91,1	0,8
À l'extérieur du Canada	81 004	7,3	91,9	0,7
Non déclaré	4 770	9,4	89,3	0,4
Hommes et femmes	335 202	7,7	91,3	0,8
Hommes	171 691	8,0	90,9	0,8
Femmes	163 511	7,3	91,7	0,7
Total, types de naissance	335 202	7,7	91,3	0,8
Simple	325 063	6,2	92,7	0,8
Multiple	10 139	54,6	45,3	0,0
Total, poids à la naissance	335 202	7,7	91,3	0,8
Moins de 500 grammes	323	98,8	1,2	0,0
500 à 1 499 grammes	3 010	99,1	0,7	0,0
1 500 à 2 499 grammes	16 227	64,7	35,1	0,0
2 500 à 4 499 grammes	307 670	3,8	95,2	0,8
4 500 grammes et plus	7 083	0,5	96,5	2,9
Non déclaré	889	8,4	72,9	0,2

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4513)*

Tableau 7

**Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation),
Canada, provinces et territoires**

Lieu de résidence de la mère	Gestation	
	20 semaines et plus (morts foetales)	28 semaines et plus (morts foetales tardives)
2003		
Canada	2 162	1 027
Terre-Neuve-et-Labrador	35	19
Île-du-Prince-Édouard	14	5
Nouvelle-Écosse	56	19
Nouveau-Brunswick	35	18
Québec	267	177
Ontario	965	438
Manitoba	123	60
Saskatchewan	77	49
Alberta	263	120
Colombie-Britannique	316	115
Territoire du Yukon	1	0
Territoires du Nord-Ouest	4	3
Nunavut	6	4
Inconnu	0	0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4514)

Tableau 8-1

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Type de naissance (simple ou multiple)

Lieu de résidence de la mère	Type de naissance								
	Total			Simple			Multiple		
	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)
2003									
Canada	337 364	335 202	2 162	327 028	325 063	1 965	10 336	10 139	197
Terre-Neuve-et-Labrador	4 664	4 629	35	4 542	4 508	34	122	121	1
Île-du-Prince-Édouard	1 431	1 417	14	1 388	1 377	11	43	40	3
Nouvelle-Écosse	8 706	8 650	56	8 437	8 387	50	269	263	6
Nouveau-Brunswick	7 152	7 117	35	6 982	6 951	31	170	166	4
Québec	74 172	73 905	267	72 067	71 816	251	2 105	2 089	16
Ontario	131 892	130 927	965	127 652	126 765	887	4 240	4 162	78
Manitoba	14 063	13 940	123	13 640	13 532	108	423	408	15
Saskatchewan	12 115	12 038	77	11 759	11 694	65	356	344	12
Alberta	40 550	40 287	263	39 216	38 983	233	1 334	1 304	30
Colombie-Britannique	40 812	40 496	316	39 575	39 289	286	1 237	1 207	30
Territoire du Yukon	336	335	1	326	325	1	10	10	0
Territoires du Nord-Ouest	705	701	4	692	688	4	13	13	0
Nunavut	764	758	6	750	746	4	14	12	2
Inconnu	2	2	0	2	2	0	0	0	0

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4515)*

Tableau 8-2

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)

Lieu de résidence de la mère	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances)					
	Total, naissances		Naissances vivantes		Morts foetales (mortinaissances)	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
2003						
Canada						
Total, lieu de naissance	337 364	100,0	335 202	100,0	2 162	100,0
En milieu hospitalier	333 620	98,9	331 499	98,9	2 121	98,1
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	2 830	0,8	2 807	0,8	23	1,1
Inconnu	914	0,3	896	0,3	18	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador						
Total, lieu de naissance	4 664	100,0	4 629	100,0	35	100,0
En milieu hospitalier	4 633	99,3	4 600	99,4	33	94,3
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	21	0,5	20	0,4	1	2,9
Inconnu	10	0,2	9	0,2	1	2,9
Île-du-Prince-Édouard						
Total, lieu de naissance	1 431	100,0	1 417	100,0	14	100,0
En milieu hospitalier	1 431	100,0	1 417	100,0	14	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Nouvelle-Écosse						
Total, lieu de naissance	8 706	100,0	8 650	100,0	56	100,0
En milieu hospitalier	8 673	99,6	8 617	99,6	56	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	32	0,4	32	0,4	0	0,0
Inconnu	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Nouveau-Brunswick						
Total, lieu de naissance	7 152	100,0	7 117	100,0	35	100,0
En milieu hospitalier	7 142	99,9	7 107	99,9	35	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	10	0,1	10	0,1	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Québec						
Total, lieu de naissance	74 172	100,0	73 905	100,0	267	100,0
En milieu hospitalier	73 951	99,7	73 686	99,7	265	99,3
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	220	0,3	218	0,3	2	0,7
Inconnu	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Ontario						
Total, lieu de naissance	131 892	100,0	130 927	100,0	965	100,0
En milieu hospitalier	129 872	98,5	128 919	98,5	953	98,8
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	1 151	0,9	1 141	0,9	10	1,0
Inconnu	869	0,7	867	0,7	2	0,2
Manitoba						
Total, lieu de naissance	14 063	100,0	13 940	100,0	123	100,0
En milieu hospitalier	13 884	98,7	13 761	98,7	123	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	179	1,3	179	1,3	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Saskatchewan						
Total, lieu de naissance	12 115	100,0	12 038	100,0	77	100,0
En milieu hospitalier	12 066	99,6	11 989	99,6	77	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	49	0,4	49	0,4	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Alberta						
Total, lieu de naissance	40 550	100,0	40 287	100,0	263	100,0
En milieu hospitalier	40 130	99,0	39 872	99,0	258	98,1
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	418	1,0	414	1,0	4	1,5
Inconnu	2	0,0	1	0,0	1	0,4
Colombie-Britannique						
Total, lieu de naissance	40 812	100,0	40 496	100,0	316	100,0
En milieu hospitalier	40 128	98,3	39 832	98,4	296	93,7
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	665	1,6	659	1,6	6	1,9
Inconnu	19	0,0	5	0,0	14	4,4

Tableau 8-2 – suite

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)

Lieu de résidence de la mère	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances)					
	Total, naissances		Naissances vivantes		Morts foetales (mortinaissances)	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Territoire du Yukon						
Total, lieu de naissance	336	100,0	335	100,0	1	100,0
En milieu hospitalier	328	97,6	327	97,6	1	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	5	1,5	5	1,5	0	0,0
Inconnu	3	0,9	3	0,9	0	0,0
Territoires du Nord-Ouest						
Total, lieu de naissance	705	100,0	701	100,0	4	100,0
En milieu hospitalier	697	98,9	693	98,9	4	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	3	0,4	3	0,4	0	0,0
Inconnu	5	0,7	5	0,7	0	0,0
Nunavut						
Total, lieu de naissance	764	100,0	758	100,0	6	100,0
En milieu hospitalier	683	89,4	677	89,3	6	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	77	10,1	77	10,2	0	0,0
Inconnu	4	0,5	4	0,5	0	0,0
Inconnu						
Total, lieu de naissance	2	100,0	2	100,0	0	0,0
En milieu hospitalier	2	100,0	2	100,0	0	0,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Bases de données sur les naissances et les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4516)*

Définitions

Les définitions utilisées pour la production des tableaux statistiques sur les données canadiennes des statistiques de l'état civil sont celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé¹ et les Nations Unies².

Accouchement

Un accouchement peut comprendre la mise au monde d'un ou de plusieurs enfants vivants ou mort-nés. Le nombre d'accouchements durant une période donnée sera égal ou inférieur au nombre total de naissances, car les naissances multiples (jumeaux, triplés ou naissances d'ordre plus élevé) sont comptées comme des accouchements uniques.

Âge de la mère

Âge de la mère au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

Âge moyen de la mère

Pour calculer l'âge moyen de la mère pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement, et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen.

Cause de mort foetale (mortinaissance)

La cause de mort foetale (mortinaissance) qui est codée est la cause initiale de mort foetale. Elle est définie comme étant « (a) la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou (b) les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel »¹. Cette cause initiale de mort foetale est choisie d'après un certain nombre de conditions précisées sur le certificat médical de la cause de mort foetale (mortinaissance).

À partir de l'an 2000, au Canada, les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) sont codées conformément à la 10^e révision de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10)* publiée par l'Organisation mondiale de la santé¹. L'ancienne révision, CIM-9³ était utilisée au Canada pour classer les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) de 1979 à 1999.

Codes de la CIM-10

Les codes de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)*, 10^e révision, ont été établis en 1992 par l'Organisation mondiale de la santé¹. Le manuel de la CIM-10 comprend la liste des codes particuliers attribués aux maladies, traumatismes et causes de décès et de mort foetale (mortinaissance).

État matrimonial de la mère

Situation conjugale légale de la mère au moment de l'accouchement. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne *célibataire* est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne *séparée* est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne *divorcée* est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, volumes 1 et 2 (CIM-10)*. Genève, 1992.

2. Nations Unie. *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil*. Études statistiques, Série M, n° 19, rév. 1. New York, 1974.

3. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification internationale des maladies, révision de 1974, volume 1 (CIM-9)*. Genève, 1977.

pas remariée. Une personne *mariée* est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne *veuve* est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.

Médiane des poids à la naissance

La médiane est la valeur centrale d'un ensemble ordonné de valeurs (p. ex., les poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant). Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

Mort foetale (mortinaissance)

Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Mortinaissance (mort foetale)

Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Naissance

L'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception. Voir aussi Mort foetale (mortinaissance) et Naissance vivante.

Naissance multiple

Accouchement de plus d'un enfant, y compris les naissances vivantes et les morts foetales (mortinaissances); cela comprend l'accouchement de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.

Naissance vivante

Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

Parité de la mère

Nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

Poids à la naissance

Résultat de la première pesée du fœtus ou du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

- *Faible poids à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 2 500 grammes.
- *Poids élevé à la naissance* : Poids à la naissance de 4 500 grammes ou plus.
- *Poids extrêmement faible à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 1 000 grammes.
- *Poids normal à la naissance* varie de 2 500 à 4 499 grammes.
- *Très faible poids à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 1 500 grammes.

Poids moyen à la naissance

Pour calculer le poids moyen à la naissance pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance), et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.

Population

Les personnes dont le lieu de résidence habituel se situe au Canada, y compris les fonctionnaires canadiens en poste à l'étranger et leur famille, les membres des Forces canadiennes en service à l'étranger et leur famille, les équipages des navires marchands canadiens, et les résidents non permanents du Canada.

Les estimations de population utilisées pour calculer les taux des statistiques de l'état civil sont les estimations rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Le sous-dénombrement net au recensement est la différence entre le sous-dénombrement et le sur-dénombrement au recensement. Le premier désigne les personnes qui appartenaient à l'univers du recensement, mais n'ont pas été dénombrées; le second, les personnes qui ont été dénombrées plus d'une fois, ou qui l'ont été, mais qui ne faisaient pas partie de l'univers du recensement. Les résidents non permanents sont les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, ceux qui détiennent un permis d'étude, de travail, ou du Ministre, et toutes les personnes à charge de celles-ci et qui ne sont pas nées au Canada.

La population au milieu de l'année (1^{er} juillet) sert au calcul des taux dans les publications des statistiques de l'état civil (voir les notes de bas de page des tableaux). La Division de la démographie de Statistique Canada révisé fréquemment les estimations démographiques.

Provinces et territoires

Sauf indication contraire, la répartition géographique des naissances et morts foetales (mortinaissances) dans les tableaux de cette publication se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Le Nunavut est devenu officiellement un territoire canadien le 1^{er} avril 1999. Le nom « Territoires du Nord-Ouest » désigne un territoire dont les frontières géographiques diffèrent selon que l'on se situe avant ou après cette date.

Semaines de gestation

L'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c.-à-d., durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances. *Avant terme* désigne une période de gestation de moins de 37 semaines entières, à *terme*, une période de 37 à 41 semaines entières, et *après terme*, une période de 42 semaines entières ou davantage.

Taux de fécondité et de natalité

- *Indice synthétique de fécondité (ISF)* : Une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c.-à-d. le nombre d'années d'âge dans chaque groupe).
- *Taux brut de natalité* : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants.
- *Taux de fécondité par âge (TFA)* : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.
- *Taux de fécondité par âge, femmes de 15 à 19 ans* : Naissances vivantes de femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
- *Taux de fécondité par âge, femmes de 45 à 49 ans* : Naissances vivantes de femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.

Taux de mort foetale (mortinaissance)

Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Taux de mortinaissance (mort foetale).

Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Type de naissance

Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c.-à-d. si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissances(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissances(s)).

Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les naissances vivantes survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les naissances vivantes survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les naissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme les taux de fertilité selon l'âge.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada et de non-résidentes du Canada survenues au Canada, ainsi que les naissances provenant de résidentes du Canada survenues dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous

les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Le formulaire principal d'enregistrement d'une naissance vivante est rempli par les parents, qui doivent le présenter au bureau de l'état civil local. La plupart des provinces exigent également que les médecins (ou les autres accoucheuses) déclarent toutes les naissances auxquelles ils assistent.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada les données tirées des formulaires d'enregistrement de naissances. Pour chaque naissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la naissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel de l'enfant;
- âge, état matrimonial et lieu de naissance des deux parents;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de naissance. En outre, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Pour 2000, environ 8 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (p. ex., distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. Depuis, des études ont été réalisées

ponctuellement pour des provinces particulières. La plus récente a été réalisée en 2002 sur les données sur les naissances de 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, après le développement d'un nouveau système de saisie des données par cette province. Après tirage d'un échantillon aléatoire systématique d'enregistrements, on a comparé les données saisies par l'Île-du-Prince-Édouard à celles figurant sur les documents microfilmés. Les discordances ont été décrites dans un rapport qui a été présenté au registraire de l'état civil de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, le taux d'erreur était nul pour la plupart des variables statistiques importantes (sexe de l'enfant, âge de la mère, nombre total d'enfants, indicateurs de naissances multiples). Les questions traitées dans le rapport sont le mode de traitement des modifications, la cohérence de la déclaration du poids à la naissance en unités métriques, l'exécution éventuelle d'un exercice de recapture et de vérification totale de certaines variables, et le dépistage plus précoce des erreurs.

Maintenant que l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système de saisie des données, Statistique Canada ne saisit plus régulièrement les données sur les naissances que pour les trois territoires et pour tout enregistrement transmis en retard. La Division des opérations et de l'intégration tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Imputation

Les données manquantes sur le sexe de l'enfant sont imputées uniquement pour produire les totalisations figurant dans les publications. Le sexe est attribué d'après le dernier chiffre du numéro d'enregistrement. En général, le nombre annuel d'enregistrements faisant l'objet d'une imputation n'est pas supérieur à cinq (sauf pour 1996, où le sexe de l'enfant a été imputé dans 125 enregistrements et pour 1998, où le nombre était de 77).

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les naissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent 1) la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement, 2) l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et 4) la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les naissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des naissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète. Le sous-dénombrement est jugé minime, mais est néanmoins surveillé. Il peut être dû à l'enregistrement tardif qui, s'il n'est pas fait immédiatement après la naissance, est nécessaire pour l'inscription à l'école. Statistique Canada reçoit les données sur les enregistrements tardifs (habituellement

de 1 000 à 1 500 cas, cinq ans après l'année de l'événement) et étudie à l'heure actuelle la possibilité d'inclure les enregistrements tardifs et les modifications tardives dans le fichier de données en vue de les inclure dans les publications subséquentes. L'enregistrement incomplet est également une source de sous-dénombrement. Par exemple, certaines provinces exigent qu'une déclaration notariée soit remplie lorsque la mère refuse de nommer le père sur la demande d'enregistrement de naissance. Tant que la déclaration n'est pas notariée, la demande n'est pas enregistrée.

La déclaration des naissances survenues à l'étranger est incomplète. Les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada qui ont lieu dans d'autres pays que les États-Unis ne sont pas déclarées; bien qu'il existe une entente bilatérale avec les États-Unis, certains États ne déclarent pas nécessairement les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada survenues sur leur territoire.

Le non-enregistrement est minime, sauf en Ontario, où les agents provinciaux de la santé ont constaté une augmentation du nombre de notifications médicales de naissance pour lesquelles il n'existe pas de formulaire de déclaration correspondant rempli par les parents. En 2000, le nombre de ces cas était de 4 000, soit 3 % de l'ensemble des naissances survenues en Ontario, mais ce chiffre est probablement inférieur en réalité, parce que les enregistrements en double et les enregistrements tardifs sont inclus dans ce total. La situation se manifeste principalement dans les districts de l'Ontario qui perçoivent des frais de service pour l'enregistrement des naissances (p. ex., en 2003, la ville d'Ottawa percevait des frais de service de 30 \$ pour enregistrer une naissance) et pour les nouveau-nés décédés dans les jours qui suivent la naissance (pour 25 % de décès de nouveau-nés survenus en Ontario, il n'existe pas de certificat d'enregistrement de naissance correspondant). Ces problèmes de qualité ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario. Des arrêts de travail et un arriéré d'enregistrements ont limité les ressources dont le Bureau dispose pour les opérations de suivi. En ce qui concerne les enregistrements de naissance qui n'ont pas été produits pour un nouveau-né décédé, il est reconnu que la collecte de ces données auprès des familles en deuil est difficile.

Le surdénombrement est minime. Les naissances d'enfants dont la mère est une non-résidente sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de naissance en double sont repérés durant les opérations de traitement ordinaires de chaque sous-ensemble de données provinciales ou territoriales, et lors de vérifications interprovinciales supplémentaires, ainsi que de comparaisons entre les bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances dans le cas de naissances multiples. Pour résoudre les cas d'enregistrement en double éventuel, on vérifie les copies sur microfilms ou les images optiques des formulaires d'enregistrement, ou on consulte les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse sont de 98 % à 100 % pour la plupart des variables de la Base de données sur les naissances, sauf en ce qui concerne l'état matrimonial de la mère, l'âge du père et le lieu de naissance, pour lesquels le taux de réponse est de 90 % à 95 %. Une exception importante est que l'Ontario ne fournit pas les données sur les dates de naissance de la mère et du père à Statistique Canada; toutefois, cette province fournit l'âge de chaque parent. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la sécurité après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario a décidé de saisir les données sur ces variables. Donc en principe, l'Ontario transmettra les données sur les dates de naissance du père et de la mère à Statistique Canada à compter de l'année de référence 2003.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Données de l'Ontario sur le poids à la naissance et la durée de la gestation

Durant le développement du Système canadien de surveillance périnatale, on a constaté que la troncature des poids de naissance appliquée par l'Ontario causait des problèmes. Les questions de la troncature du poids de naissance et de la vérification uniforme des données sur le poids de naissance et sur la durée de la gestation (tirées de la notification de naissance remplie par le médecin plutôt que du formulaire d'enregistrement rempli par les parents)

ont été résolues en collaboration avec le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario. La qualité de ces données continue d'être surveillée régulièrement.

Données sur le faible poids à la naissance et la courte durée de la gestation

Les analystes de la Division de la statistique de la santé continuent de suivre les progrès réalisés dans le domaine des techniques de reproduction assistées et des techniques médicales en regard de la déclaration de nouveau-nés de poids de naissance extrêmement faibles et (ou) d'âge gestationnel faible. Les pratiques concernant l'enregistrement de ces naissances manquent d'uniformité, même si leur déclaration est obligatoire aux termes de la loi. Statistiquement, ce problème est dû à l'utilisation d'indicateurs de rechange pour la mortalité infantile qui sont calculés en prenant pour dénominateur les naissances vivantes de bébés pesant 500 grammes ou plus.

Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les mortinaissances (morts foetales) survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme le taux de mortalité foetale tardive et le taux de mortalité périnatale. L'information provenant de la Base de données sur les mortinaissances figure dans les publications annuelles sur les naissances ainsi que sur les décès.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

À l'heure actuelle, une mortinaissance est définie comme étant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère d'un produit de conception qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun signe de vie. En 2001, la plupart des provinces et les trois territoires exigeaient que soient enregistrées des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était d'au moins 20 semaines ou le poids à la naissance, d'au moins 500 grammes. Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996) exigeaient l'enregistrement que des mortinaissances pour lesquelles le poids à la naissance était d'au moins 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Jusqu'à 1997, l'Île du Prince Édouard exigeait la déclaration des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était inférieur à 20 semaines, quel que soit le poids à la naissance.

Historique

En 1959, la définition d'une mortinaissance a été révisée de sorte qu'elle soit conforme, en substance, à la définition d'une « mort foetale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Simultanément, la déclaration obligatoire des mortinaissances a été étendue en fixant l'âge gestationnel à 20 semaines au lieu de 28 semaines et la nouvelle durée de la gestation a été intégrée dans la définition : « une mortinaissance est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, après au moins 20 semaines de gestation, d'un produit de conception

qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou mouvement non équivoque de muscles volontaire ».

La date de mise en application de cette nouvelle définition varie selon la province, comme l'indique le tableau qui suit.

Province	Date d'application de la définition révisée (1959) de la mortinaissance
Nouvelle-Écosse	Mars 1959
Manitoba	Août 1959
Alberta	1 ^{er} janvier 1960 : au moins 24 semaines ou poids de 750 grammes 1 ^{er} janvier 1963 : au moins 20 semaines ou poids de 500 grammes
Saskatchewan	1 ^{er} janvier 1961
Québec	1 ^{er} janvier 1961
Ontario	15 décembre 1961
Nouveau-Brunswick	1 ^{er} janvier 1962
Colombie-Britannique	1 ^{er} juillet 1962
Île-du-Prince-Édouard	1 ^{er} janvier 1964
Terre-Neuve	1986

Avant 1959, la définition suivante de la mortinaissance figurait dans la législation sur la statistique de l'état civil des provinces : "Une mortinaissance est la naissance d'un fœtus, après au moins 28 semaines de gestation, qui, après séparation complète du corps de la mère, ne manifeste aucun signe de vie".

Dans la Base de données sur les mortinaissances, la variable de cause initiale de la mortinaissance est codée conformément à la " Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes " (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Le tableau qui suit indique les années de référence pour lesquelles chaque révision de cette classification a été utilisée. Les utilisateurs des données doivent noter que les données sur la cause initiale de la mortinaissance codées d'après diverses révisions de la classification ne sont pas comparables et devraient consulter Statistique Canada s'ils veulent se servir de données sur cette variable obtenues d'après diverses révisions de la classification.

Révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)	Années de référence de l'utilisation à Statistique Canada
CIM-3	de 1921 à 1930
CIM-4	de 1931 à 1940
CIM-5	de 1941 à 1949
CIM-6	de 1950 à 1957
CIM-7	de 1958 à 1968
CIMA-8	de 1969 à 1978
CIM-9	de 1979 à 1999
CIM-10	de 2000 jusqu'à présent

Une version en ligne de la deuxième édition de la CIM-10 (en anglais) est accessible depuis octobre 2004 sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (www.who.int/classifications/en). La deuxième édition incorpore les mises à jour apportées à la CIM-10 jusqu'au 1er janvier 2003.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada au Canada et dans les

États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada et des non-résidentes du Canada au Canada, ainsi que les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Ordinairement, les parents sont chargés de remplir le formulaire d'enregistrement d'une mortinaissance et de le remettre à l'officier municipal ou provincial/territorial de l'état civil. Dans le cas d'une mortinaissance, un certificat médical de la cause de la mortinaissance doit être rempli par un médecin ou par un coroner.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada des données tirées des formulaires d'enregistrement des mortinaissances. Pour chaque mortinaissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la mortinaissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel du fœtus (voir " Historique " pour d'autres renseignements sur les définitions de la mortinaissance en fonction du poids de naissance et l'âge gestationnel);
- cause initiale de la mortinaissance, conformément à la " Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe " (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (voir " Historique " pour d'autres renseignements au sujet de cette variable);
- âge, état matrimonial et lieu de naissance du père et de la mère;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de mortinaissances. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux

enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Par exemple, des vérifications supplémentaires pour les naissances multiples permettent de repérer des erreurs et des incohérences éventuelles entre les bases de données sur les naissances et les mortinaissances. Si les caractéristiques d'une mère de triplés (1 enfant vivant et 2 mort-nés) ne sont pas les mêmes sur les deux formulaires d'enregistrement, on rétablit la cohérence entre les deux bases de données par une mise à jour manuelle. Pour 2000, environ 28 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (p. ex., distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. La plupart des provinces saisissent elles-mêmes les données, mais, étant donné la petite taille de la base de données sur les mortinaissances, il est souvent plus rapide pour Statistique Canada de ressaisir les enregistrements d'après les microfilms que d'attendre l'envoi des fichiers électroniques qui demandent généralement un reformatage. En 2000, la Division des opérations et de l'intégration (DOI) a saisi les données d'environ 20 % des enregistrements de mortinaissance. La DOI tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les mortinaissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent 1) la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement, 2) l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et 4) la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les mortinaissances est annoncée dans Le Quotidien.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des mortinaissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète, à quelques exceptions importantes près. Le Québec et la Saskatchewan appliquent des critères de déclaration plus limités que les autres provinces (poids à la naissance de 500 grammes ou plus comparativement à poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou âge gestationnel d'au moins 20 semaines). Le Nouveau-Brunswick n'exige pas l'enregistrement des mortinaissances satisfaisant aux critères de déclaration lorsque le fœtus est extrait durant un avortement thérapeutique. Par conséquent, dans ces provinces, le taux de mortinaissance pourrait être légèrement sous-estimé. L'enregistrement tardif peut aussi donner lieu à un sous-dénombrement. Il arrive que des mortinaissances soient enregistrées par les autorités locales, mais que les documents ne soient pas transmis au bureau provincial ou territorial de l'état civil avant la date limite. Pour 1996, ces cas représentaient environ 15 mortinaissances, six années après l'année de la mortinaissance (nombre cumulatif d'enregistrements tardifs), soit sept dixièmes de pour cent du nombre total d'enregistrements.

Certaines mortinaissances pour lesquelles la mère est résidente du Canada, mais qui ont eu lieu hors du Canada pourraient ne pas être enregistrées. Seuls les cas survenus aux États-Unis sont déclarés régulièrement à Statistique Canada et, au cours de la dernière décennie, Statistique Canada n'a reçu que trois de ces enregistrements.

Le surdénombrement est minime. Les mortinaissances au Canada pour lesquelles la mère est une non-résidente du Canada sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de mortinaissances en double sont repérés lors des opérations ordinaires de traitement de chaque sous-ensemble provincial ou territorial de données, ainsi que lors de vérifications interprovinciales supplémentaires. Des vérifications supplémentaires portant sur les naissances multiples par comparaison des bases de données sur les mortinaissances et sur les naissances permettent aussi de repérer les enregistrements en double éventuels ou les enregistrements manquants. Les cas éventuels d'enregistrements en double sont résolus en examinant les copies sur microfilms ou les images optiques des enregistrements ou en consultant les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse varient de 98 % à 100 % pour la plupart des variables démographiques figurant dans la base de données sur les mortinaissances (âge de la mère, sexe du fœtus, province de résidence de la mère). Pour le nom de famille et la date de naissance de la mère, le taux de réponse est de 100 %. La cause initiale de la mortinaissance n'est pas indiquée dans environ 20 % des enregistrements, dans la plupart des cas parce que la personne qui a établi le certificat n'était pas certaine de la cause et non parce que des erreurs ou des omissions ont été commises lors de la série ou du traitement des données. La déclaration et (ou) la saisie des codes postaux laisse à désirer, puisque 60 % seulement des enregistrements obtiennent un code postal.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Déclaration de la cause initiale de la mortinaissance sur le certificat

La détermination de la cause initiale d'une mortinaissance comprend deux étapes, la déclaration faite par la personne qui établit le certificat de mortinaissance et la classification (codage) par un nosologiste. Lorsqu'a lieu une mortinaissance, le médecin présent, le coroner, le médecin légiste ou une autre personne autorisée remplit le certificat médical de mortinaissance. Celui-ci comprend plusieurs sections réservées à la cause immédiate de la mortinaissance, aux causes antécédentes et aux autres états morbides importants du fœtus ou de la mère. Aucune étude de qualité portant sur l'établissement des certificats de mortinaissance n'a été réalisée au Canada, mais des études de qualité portant sur les certificats de décès ont montré qu'environ le tiers des certificats contiennent des erreurs importantes. La plupart (environ 85 %) comprennent l'inscription d'états morbides non spécifiques comme « accident vasculaire cérébral » ou « insuffisance cardiaque ». Environ 10 % des erreurs

comprennent l'inscription des états morbides selon une séquence illogique. Certaines de ces erreurs peuvent être résolues durant le codage, dont les règles de classification permettent de repérer les séquences illogiques. Les 5 % restants sont ceux pour lesquels des causes concurrentes sont mentionnées sur le certificat. Toutefois, l'offre d'une formation appropriée aux personnes qui remplissent les certificats peut réduire considérablement ces erreurs. Statistique Canada collabore avec les registraires provinciaux et territoriaux à la réalisation de deux projets visant à améliorer la qualité des certificats. L'un de ces projets est un atelier d'une demi-journée reconnu pour l'obtention d'un crédit en formation médicale permanente et l'autre est le développement d'un tutoriel en ligne.

Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Aperçu de l'enquête

Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divortialité, taux de chômage, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sur l'équipement ménager, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles permettent également d'analyser le niveau annuel d'immigration par le gouvernement du Canada. Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques par Statistique Canada. Les estimations démographiques sont essentielles pour déterminer le montant des paiements de transfert versés par l'administration fédérale aux provinces et territoires et ce aux termes de la "Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé" et de la "Loi canadienne sur les prêts aux étudiants".

Sources de données et méthodologie

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement.

Collecte

Les données sont tirées de fichiers administratifs et sont dérivées d'autres enquêtes.

Les estimations postcensitaires, obtenues par la méthode des composantes, ont comme point de départ la population du recensement le plus récent corrigée pour le sous-dénombrement net et rajustée au 1er juillet (ID 3901). Ainsi, par exemple, pour estimer la population au 1er juillet 2003, on a tenu compte, pour chaque génération (définie ici comme l'ensemble des personnes nés au cours d'une même année censitaire), des événements démographiques survenus depuis le recensement de 2001. À cette population de départ, on a donc ajouté le nombre de naissances, des immigrants et le solde des résidents non permanents, puis on en a retranché le nombre des décès, des émigrants. Pour chaque province, il faut en outre ajouter le solde migratoire interprovincial. On aboutit ainsi, à une estimation postcensitaire de la population totale au 1er juillet 2003. Les composantes de l'accroissement démographique sont estimées à l'aide de diverses sources.

Estimation

Les estimations démographiques peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide de deux recensements, tandis que les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont manifestement plus à jour que celles du dernier recensement, mais elles sont moins précises. La production d'estimations intercensitaires consiste à corriger rétrospectivement les estimations postcensitaires à l'aide des données d'un nouveau recensement. Pour le calcul des estimations postcensitaires, on ajoute ou retranche à l'effectif de population le plus récent, corrigé de l'erreur de couverture au recensement (c.-à-d. le sous-dénombrement et le surdénombrement) le nombre de naissances, le nombre de décès et les composantes migratoires internes et internationales. Le fait d'inclure les résidents non permanents dans la population cible oblige

à ajouter à la population de départ, ou à en soustraire, la variation nette de la taille de cette sous-population. Les estimations sont d'abord produites pour chaque province et territoire, puis totalisées pour obtenir une estimation de la population du Canada. Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe, on utilise la même méthode que celle de la population totale à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'estimation, voir Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada, Division de la démographie, no 91-528-XIF au catalogue.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées une fois par an. Après chaque recensement, les estimations postcensitaires sont révisées afin de produire estimations intercensitaires.

Exactitude des données

Les estimations de population selon l'âge et le sexe sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient (1) des erreurs dans les corrections pour le sous-dénombrement net (2) des autres sources de données et des méthodes d'estimation des composantes. Les erreurs provenant des méthodes d'estimations et des sources de données autres que les recensements ont une importance difficilement quantifiable mais non négligeable puisqu'à chaque niveau de ventilation se glisse un nouveau coefficient d'imprécision. Les effectifs totaux des composantes contiennent une certaine marge d'erreur de départ. La méthode utilisée pour leur attribuer un sexe et un âge, ajoute à chaque étape une erreur supplémentaire aux nombres ainsi obtenus. Néanmoins, en ce qui concerne la qualité de leurs sources de données, les composantes peuvent être divisées en deux catégories : d'une part les naissances, les décès, l'immigration, pour lesquels les sources peuvent être considérées comme très bonnes lorsqu'il s'agit de données définitives et d'autre part l'émigration totale, les résidents non permanents et la migration interprovinciale pour lesquelles les méthodes utilisées peuvent être une source d'erreur plus importante. Mentionnons enfin que l'importance de l'erreur provenant de l'estimation des composantes peut varier suivant la province, le sexe et l'âge et que d'éventuelles erreurs portant sur certaines composantes (les naissances et l'émigration totale) peuvent affecter davantage un groupe d'âge ou un sexe. Les estimations intercensitaires sont entachées des mêmes erreurs que les estimations postcensitaires. À ces erreurs s'ajoutent celles provenant de la façon dont on a distribué les erreurs en fin de période, soit en fonction du temps écoulé depuis le recensement servant de point de départ.

Notes

Tableau 1:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Lieu de résidence de la mère à l'extérieur du Canada correspond aux naissances vivantes issues des non-résidentes du Canada et aux naissances où le pays de résidence de la mère est inconnu.

Tableau 2-1:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-2:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-3:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-4:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Les taux pour le Canada comprennent les naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.

Tableau 2-5:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-6:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 3-1:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Tableau 3-2:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Tableau 4-1 à 4-3:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 5-1 à 5-3:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 6-1:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). Au moins une naissance vivante doit être le résultat d'un accouchement pour qu'il soit inclus dans ce tableau. La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.

Tableau 6-2:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). Au moins une naissance vivante doit être le résultat d'un accouchement pour qu'il soit inclus dans ce tableau. La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

Tableau 7:

- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- Semaines de gestation, 20 semaines et plus (morts foetales) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 20 semaines ou plus, ou un poids à la naissance de 500 grammes ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont incluses.
- Semaines de gestation, 28 semaines et plus (morts foetales tardives) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 28 semaines ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont exclues.
- Les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont totalisées selon le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 8-1:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- La répartition géographique des naissances vivantes et des morts foetales (mortinaissances) dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 8-2:

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- La catégorie « Lieu de naissance - ailleurs qu'en milieu hospitalier » comprend les naissances ayant eu lieu dans des domiciles privés, des établissements de santé comme des établissements de soins infirmiers et d'autres établissements de soins de longue durée, des postes infirmiers et d'autres établissements de soins de courte durée, et d'autres établissements de santé qui ne possèdent pas de licence accordée par un ministère provincial, territorial ou fédéral pour exploiter un hôpital, comme un centre d'accouchement, et d'autres endroits spécifiés.
- La répartition géographique des naissances vivantes et des morts foetales (mortinaissances) dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.